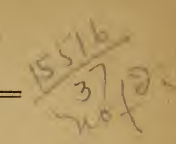

871
C26
1896

CALVUS

C. LICINI CALVI RELIQUIAE



CALVUS

ÉDITION COMPLÈTE DES FRAGMENTS ET DES TÉMOIGNAGES

ÉTUDE BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE

par F. PLESSIS

MAÎTRE DE CONFÉRENCES A L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

AVEC UN ESSAI SUR LA POLÉMIQUE DE CICÉRON ET DES ATTIQUES

par J. POIROT

ÉLÈVE DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

PARIS

LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK

11, rue de Lille, 11

1896

A

M. GASTON BOISSIER

RESPECTUEUX HOMMAGE

F. PLESSIS J. POIROT



AVANT-PROPOS

Les fragments des œuvres de Calvus n'ont jamais fait l'objet d'une édition à part et d'ensemble : on les réunit ici pour la première fois au complet, vers et prose.

Les fragments en vers ont été publiés par Weichert dans ses *Poetarum Latinorum reliquiae* (Leipzig, 1830), p. 131-146 ; par Lachmann (Berlin, 1829), et Lucien Müller (Leipzig, 1874), à la suite de leurs éditions de Catulle ; par Émile Bährens, dans ses *Fragmenta poetarum Romanorum* (Leipzig, 1888), p. 320-322[1]. Quelques-uns ont été reproduits dans les *Selected fragments of Roman poetry* de W. W. Merry (Oxford, 1891), p. 257, et dans la *Lyra Romana* de Giovanni Pascoli (Livourne, 1895), p. 104.

Les fragments oratoires, dont six figurent avec commentaire chez Weichert, ouvr. cité p. 113-114,

1. Il ne serait pas juste d'oublier l'édition partielle de Robert et Henri Estienne *Fragmenta poetarum veterum* (1561) p. 410-411.

é édités par H. Meyer, *Oratorum Romanorum agmenta* (Zurich, 1842). Quant aux fragments divers, Weichert les cite, p. 123, mais incomplètement et d'une manière accessoire.

En 1885, dans les Annales de la Faculté des lettres de Caen, je consacrai à Calvus un article que je reproduis ici, complété et modifié, sous le titre d'*Étude biographique et littéraire.* Je le faisais suivre d'une édition, ou plutôt d'une ébauche d'édition des fragments en vers ; le lecteur qui aurait ce premier essai entre les mains, pourra se convaincre que la publication actuelle n'est pas un simple remaniement, mais un travail nouveau, complet cette fois, offrant en plusieurs passages un texte différent de celui de 1885, et pourvu d'un commentaire développé dont les quelques notes primitives (moins de quatre pages) ne contenaient que le germe.

M. J. Poirot, élève à l'École Normale Supérieure, s'est chargé de recueillir les fragments en prose, ainsi que tout ce qui touche aux discours perdus de Calvus ; si je tiens à dire que, pour cette partie, je me suis borné à un travail de révision, ce n'est pas pour diminuer ma responsabilité, c'est afin de ne pas laisser amoindrir la part de mérite qui revient à mon utile et zélé collaborateur.

J'ai, contre la tradition, introduit parmi les fragments poétiques un vers que Celio Rodigini attribue à Calvus, et j'ai donné les raisons pour lesquelles il ne me paraît pas démontré qu'il soit apocryphe. Au fragment 12, je me suis permis une conjecture personnelle. Enfin, dans les *Fragments divers*, on en trouvera un, extrait des Controverses de Sénèque le Rhéteur, que je pense devoir être restitué à Calvus et sur lequel personne n'avait encore attiré l'attention.

L'édition des Fragments est suivie de la liste des Témoignages ; j'ai fait mes efforts pour n'en omettre aucun. A la suite, vient l'Étude biographique et littéraire mentionnée plus haut, puis un travail de M. Poirot sur la lutte que soutint contre Cicéron l'École Attique, dont Calvus était un des chefs les plus autorisés.

En terminant, il m'est agréable d'avoir à remercier mon ami M. Paul Lejay, professeur à l'Institut catholique de Paris, des avis par lesquels sa pénétration philologique m'a plusieurs fois porté secours dans mes recherches et mes décisions.

F. PLESSIS.

26 avril 1896.



ÉDITION DES FRAGMENTS

VERS

1. (Lachmann, 2; Weichert, 3).

Et calcis Curius pereruditus.

Hendécasyllabe phalécien conservé par Asconius Pedianus, 84 A. Kiessling et R. Schoell, et précédé de ces mots : *Curius hic notissimus fuit aleator, damnatusque postea est; in hunc est hendecasyllabus Calvi elegans.*

Il s'agit de Manius Curius ami de Marc Antoine, joueur et débauché. Cicéron nomme ce personnage dans les Philippiques V, c. 5, §§ 13 et 14 : ... *ut ei* (*M. Antonio*) *cum Curio consessore eodemque conlusore facillime possit convenire... puto ne Curium quidem esse crudelem qui periculum fortunae cottidie facit.*

Calcis accusatif pluriel de *calx*, pion ou jeton, petit caillou (*calculus*) servant à des jeux dans le genre du tric-trac ou des échecs ; cf. Lucilius XIV, 10 et 11 L. Müller : *alveolumque putare et Calces.* — C'est Bährens qui a restitué *calcis;* les mss. donnent *calus*, l'édition princeps, *talus*. Lachmann, de même que Robert Estienne, écrit *talis;* L. Müller, *talos*.

2. (Lachm., 1 ; Weich., 17).

Durum rus fugit et laboriosum.

Hendécasyllabe phalécien conservé par Aulu-Gelle N. A. IX, 12, 10 ; Nonius le cite aussi, en l'attribuant à Gallus (p. 133 M. ligne 21 L. Müller). *Laboriosus*, « qui donne de la peine », au lieu du sens ordinaire « qui prend de la peine », se trouve de même chez Catulle 1, 6-7 *cartis Doctis, Juppiter, et laboriosis,* et chez Martial X, 104, 13 : *jucundos nec laboriosos secessus... qui pigrum faciant.*

Fugit et Nonius d'après le ms. de Nicolas Lefèvre (savant français 1544-1612) ; *fugite* les autres mss. de Nonius ; *fugiet* Voss. maj. (Z) d'Aulu-Gelle, *fugi sed* mss. moins bons du même auteur.

R. Estienne, Lachmann, Weichert, L. Müller écrivent *fugis et;* Hertz, dans sa grande édition critique d'Aulu-Gelle (1883-85) *fugiet;* dans celle de 1871, il recevait *fugit et ;* c'est aussi la leçon préférée par Bährens.

3. (Weich. 4).

Sardi Tigelli putidum caput venit.

Sénaire iambique scazon (*vēnit* parfait de *veneo,* Bernhardy écrit *vaenit*), conservé *ad Hor. Sat.* I, 3, 1, par Porphyrion (édit. Holder, p. 240, ligne 8), qui le fait précéder de ces mots : *Licinius Gaius, de eodem Hermogene loquens, Sardum dixit.*

Cet Hermogène Tigellius, qu'Horace nomme en deux endroits, Sat. I, 2, 3 et I, 3, 3, était un chanteur Sarde qu'il ne faut pas confondre avec son homonyme, chanteur également, et dont parle encore plus souvent le même Horace Sat. I, 3, 129; 4, 72; 9, 25; 10, 18 et 90.

Celui dont il est question ici, était bien vu de César; c'est sans doute ce pourquoi Calvus l'attaque. Cicéron (*ad fam.* VII, 24; cf. *ad Att.* XIII, 49) fait allusion à des vers hipponactéens de Calvus contre cet Hermogène, cf. témoign. pros. II; Hipponax passait pour l'inventeur de l'iambique scazon. Nous avons probablement ici le premier vers de cette pièce, comme le suppose A. Palmer *Sat. of Hor.*, note à I, 3, 3; et le *habes Sardos venales* de Cicéron (*ad fam.* VII, 24 *in fine*) montre bien comment il faut entendre *venit.*

L'auteur des pièces 6 (3) et 12 (4) des *Catalecta* a imité ce vers de Calvus :

6 (3), 2 Generque Noctuine, putidum caput.
12 (4), 1 Superbe Noctuine, putidum caput.

4. (Lachm., 3; Weich., 15).

—∪— *vaga candido*
Nympha quod secet ungui.

Un glyconique et un phérécratien (cf. Catulle 34 et 61), conservés par Charisius, I, 147, lignes 6-7 Keil, au mot *ungui*. Broukhuys (dans son édit. de Properce note de I, 20, 39) a proposé au commencement du premier vers, pour remplir la lacune et donner un sens, *Lilium*, accepté par L. Müller et Bährens; cf. Prop. l. cit., 37 suiv.

Et circum irriguo surgebant *lilia* prato
Candida purpureis mixta papaveribus
Quae modo decerpens tenero pueriliter *ungui*
Proposito florem praetulit officio...

Selon Weichert, qui lit *candida,* on serait en présence d'une fin d'hexamètre et d'un commencement de pentamètre :

—∪∪ —∪∪ —∪∪ — vaga candida nympha
Quod secet ungui — —∪∪ —∪∪ ∪

Le premier hémistiche du pentamètre se serait terminé sur un monosyllabe ; cette disposition est peu vraisemblable, et l'on ne doit pas hésiter à préférer la combinaison de Broukhuys. Nous avons là, probablement, un fragment d'épithalame.

5. (Lachm., 10 ; Weich., 8.)

Hesperium ante jubar quatiens ⏑⏑ –⏑⏑ –⏑

Conservé par Priscien, Hertz I, 170, lignes 10 suiv., au mot *jubar,* « *Calvus in epithalamio.* » Il ne serait pas impossible que ce fragment, considéré généralement comme appartenant à un hexamètre dactylique, vienne d'un vers anapestique :

⏑⏑ Hesperium ante jubar quatiens.

Deux mss. donnent *Vesperum* ; Bährens écrit *Vesper it.*

6. (Lachm., 14 ; Weich., 18.)

Et leges sanctas docuit et cara jugavit
Corpora conubiis et magnas condidit urbes.

Conservés par le pseudo-Servius (*ad Aen.* IV, 58) éd. Thilo et Hagen, vol. I, p. 474 lignes 6 suiv. Il nous apprend qu'il s'agit de Cérès : *Alii dicunt favere nuptiis Cererem quod prima nupserit Jovi et condendis urbibus praesit, ut Calvus docet.* Ces vers, que L. Müller suppose, sans preuve suffisante, appartenir à un épithalame, offrent chacun une particularité de métrique : 1° *docuīt et* allongement de la finale sous la double influence du temps fort qui l'affecte et de la césure qui la suit ; ajoutons que cette finale était longue dans la prosodie archaïque cf. Prop. IV, 1, 17 *Nulli cura fuīt externos* ; 2° la

quantité de *conubiis*, dont la deuxième syllabe, longue habituellement (cf. Virgile Aen. IV, 213 ; Ovide Am. II, 7, 21 ; Martial VI, 2, 1), est brève ici comme très probablement chez Virgile Aen. I, 73, Lucain II 330 et 343, Stace Silves 1, 2, 195, Sénèque Hipp. 232. On a proposé d'admettre la synizèse, *conubjis,* mais, contre cette solution, voy. L. Müller *De re metrica* 2e édit., (1894), p. 302 suiv.

7. (Lachm., 15; Weich., 19; Bähr., 8).

–⏑⏑ –⏑⏑ –hunc tanto munere digna.

Conservé par le pseudo-Servius (*ad Aen.* XI, 169) éd. Thilo et Hagen p. 496 lignes 21 suiv.

Digna impératif de *digno*, archaïque : « *Alii* dignem *legunt*, dit le pseudo-Servius, *juxta veteres ab eo quod est* digno ; *Calvus hunc* eqs. ; *Pacuvius in Hermione* cum neque me inspicere aequales dignarent meae, *ipse Vergilius* (Aen. III, 475) conjugio Anchisa Veneris dignate superbo. »

Weichert préfère *digno*.

On ne sait à quoi rattacher ces quelques mots qu'il n'y a aucune raison d'attribuer, avec L. Müller, à un épithalame.

8. (Lachm., 13 ; Weich. 16 ; Bähr., 7).

Pollentemque deum Venerem ⏑⏑ –⏑⏑ –⏓.

Conservé par Macrobe Saturn. III, 8, 2 (Eyssenhardt 2e édit. p. 183) et par Servius (*ad Aen.* II, 632), édit. Thilo et Hagen vol. I, p. 312, l. 1.

Selon Macrobe, un certain Aterianus affirmait que *deum* était un accusatif et c'est aussi ce que semble dire Servius : *utriusque sexus participationem habere numina, nam ait Calvus* eqs. Mais il est parfaitement possible que l'on soit en présence d'un génitif pluriel archaïque et que l'on n'ait pas su, à cette époque, reconnaître la construction de *pollens* avec le génitif : cette construction serait la même que chez Ennius *pulcra dearum, dia dearum, sancta dearum* (Ann. L.Müller 19, 23, 72). Pour la forme *deum* = *deorum* voy. Cicéron *Orator* c. 46 §§ 155-156 ; Virgile Aen. III, 476, et cf. Neue *Formenl. der lat. Spr.* t. I, p. 103 suiv.

9. (Lachm., 16 ; Weich., 10).

A ! virgo infelix, herbis pasceris amaris.

Conservé par le pseudo-Servius (*ad Bucol.* 6, 47), édit. Thilo et Hagen, vol. III, p. 74, l. 10.

Ce vers appartenait au poème d'Io, comme le dit positivement le pseudo-Servius et comme le sens suffirait à le révéler. Il a été imité par Virgile, Buc. 6, à deux reprises, pour le mouvement, et par la reproduction même du premier hémistiche :

47. A ! virgo infelix, quae te dementia cepit.
52. A ! virgo infelix, tu nunc in montibus erras.

Et par Ovide, Metam. I, 632, pour le second hémistiche :

Frondibus arboreis et amara pascitur herba.

10. (Lachm., 19; Weich., 9).

Mens mea dira sibi praedicens omnia vecors.

Conservé par Probus, IV, 234, l. 32 Keil : « *Calvus in Io* ».

L. Müller attribue ces paroles à Junon, tout en reconnaissant qu'elles conviendraient à Io; je les crois bien plutôt de cette dernière.

Omnia] Weichert préfère *omina*. Les mss. ont *væcors*.

11. (Weich. 13).

Cum gravis ingenti conivere pupula somno.

Conservé par Priscien, I, 479, l. 4 suiv. Keil.

Il doit être question d'Argus endormi par Mercure. — *Conivĕre*, comme *fervĕre* chez Properce II, 8, 32 et chez Virgile Georg. I, 456, Aen. IV, 409 et 567. — La forme *pupula* se rencontre aussi chez Horace Epod. 5, 40; chez Ovide Amor. I, 8, 15; chez Cicéron De nat. deor. II, c. 57, § 142.

Ingenti] Nic. Heinsius écrivait *urgenti*.

12. (Lachm., 18; Weich., 11).

Frigida jam celeri superatur Bistonis ora.

Conservé par Probus, IV, 226, l. 6 suiv. Keil : « *Calvus in Io.* »

celeri superatur Bistonis] *celeris uergatar uestinis* ms. — *celeris vergatur Vestinis* Rob. Estienne; *celeri superata est Bistonis* Bährens (*superata* conjecture de Keil) ; *celeris peragrata Borusthenis* Parrhasius (Jean Parisio, savant italien, 1470-1533), Lachmann, L. Müller.

Le texte de ce vers est difficile à établir. Probus le cite positivement comme offrant un exemple d'une finale en *-is* brève au nominatif dans un mot féminin : « IS *syllaba nominativi casus brevis est... feminino, ut Calvus in Io*, eqs. » Cette finale ne peut pas être celle de *celeris*, nécessairement longue à cette place d'un hexamètre dactylique (3e temps fort) ; c'est donc, d'une manière certaine, celle de *uestinis*. La correction de Bährens, *Bistonis*, qui s'écarte aussi peu que possible de la lettre du ms., paraît la plus satisfaisante; ce mot serait, bien entendu, d'après ce que dit Probus, un nominatif : *Bistonis* (*-idis*) adjectif qualifiant *ora*, non le génitif de *Bisto* « le Thrace » dont on ne cite du reste d'exemples qu'au pluriel. Et ce ne serait pas cette dernière forme, mais la même qu'ici, *Bistonis* adjectif au nominatif, qu'il faudrait reconnaître dans le vers 240 de la XVIe Héroïde :

239. Nomine coeperunt Aquilonis Erechtida Thraces
Et tuta a bello *Bistonis ora* fuit.

Ce rapprochement me paraît rendre très plausible la conjecture de Bährens dans le vers de Calvus : *Bistonis ora*. — La présence de deux épithètes, par

asyndète, n'a rien de surprenant, surtout l'une d'elles étant géographique; cf. Catulle 4, 8 et 9 *horridamque Thraciam* (adj.)[1] *Propontida trucemve Ponticum Sinum*.

J'ai préféré *superatur* à *superata est* à cause de *r* final de *uergatar*. Quant à *celeri*, dépossédé de son *s* final en faveur de *superatur*, il peut s'expliquer d'une manière vraisemblable par la présence, dans le vers qui précédait le nôtre, d'un mot comme *pede* ou *virgine*, probablement au cinquième pied.

13. (Lachm., 17 ; Weich., 12.)

Sol quoque perpetuos meminit requiescere [cursus.

Conservé par le pseudo-Servius *ad Bucol.*, 8, 4, édit. Thilo et Hagen, vol. III, p. 92, l. 24. Io gémit d'errer sans fin, et dans une plainte ou dans une prière, demande un terme à ses courses lamentables.

14. (Lachm., 12.)

–⏑⏑ – ***partus gravido portabat in alvo.***

Conservé par Charisius I, 80, l. 21 Keil.

Il s'agit très probablement d'Io enceinte d'Epaphus. On remarquera le substantif *alvus* au masculin. Charisius cite, avec Calvus, pour la même particuarité

1. En supposant que *Thraciam* soit ici un substantif (voy. R. Ellis : *A comment. on Catullus*, 2e édit., pp. 14 et 15), il reste en tout cas l'exemple du second membre de phrase, *trucem Ponticum sinum*.

Cinna, Laberius, Attius ; cf. L. Müller *C. Helvii Cinnae fragm.* 9; O. Ribbeck *Tragic. fragm.*, *Att. ex inc. fab.* 39, et *Comic. fragm.*, *Laber. ex inc.* 24.

15. (Lachm., 4 ; Weich., 6 ; L. Müller, 16.)

–⏖ – ***cum jam fulva cinis fuero.***

Fin de pentamètre dactylique conservée par Charisius, I, 101, l. 10 suiv. Keil et par Nonius p. 198 M., l. 12 L. Müller.

Ce vers devait se lire dans une élégie composée après la mort de Quintilie. Le mot *cinis* y apparaît au féminin, comme chez Catulle par deux fois, 68^b 50 et 101, 4, et dans un passage de César que citait Nonius et qui manque aujourd'hui dans les mss. de ce dernier.

fuero] *fueris, fuerit* mss. de Nonius.

L. Müller, dans son apparat critique, fait remarquer que ce fragment peut aussi bien être un commencement d'hexamètre qu'une fin de pentamètre.

Cum jam fulva cinis fuero ⏖ –⏑⏑ –⏓

16. (Lachm., 5 ; Weich., 7 ; L. Müller, 17.)

Forsitan hoc etiam gaudeat ipsa cinis.

Pentamètre conservé par Charisius au même endroit que le fragment précédent et pour la même raison : emploi de *cinis* au féminin.

Ce vers appartenait certainement à une élégie sur la mort de Quintilie.

17. (Lachm., 6; Weich., 2; L. Müller, Bahrens 18).

Magnus, quem metuunt omnes, digito caput uno
Scalpit. Quid credas hunc sibi velle? virum.

Conservé entièrement par un scoliaste de Lucain qui attribue faussement ce distique à Martial, *ad Phars.* VII, 726, et à partir de *digito* jusqu'à la fin, par Sénèque le Rhéteur, Controv. VII, 4 (19), 7, qui le dit bien de Calvus.

Les scolies de Lucain donnent deux explications : <*Pompejus*> *vitio superbiae quodam modo tangebatur* : a) *nam uno digito caput scalpebat, quod est superbiae indicium;* b) *quidam autem luxuriae esse vitium dicunt uno digito caput scalpere ut Juvenalis.* Cf. Juvénal 9, 130-133. — Se gratter la tête du bout du doigt suppose que l'on craint de déranger sa chevelure et témoigne d'un souci efféminé de la toilette et de la tenue, qui ne convient pas à un général, à un chef de parti; en même temps, ce geste peut correspondre à la préoccupation de quelqu'un qui cherche dans sa propre pensée. C'est là sans doute l'explication de cette épigramme de Calvus. Voy., en outre, Amm. Marc. XVII Const. et Jul., 11, 3.

Le scoliaste de Lucain (voy. Luc., édit. Weber, vol. III, p. 579) écrit au premier vers *homines* pour *omnes*, au second *dicas* au lieu de *credas;* mais il

retient *quid*, tandis que les mss. de Sénèque le rhéteur donnent, à tort, *quo*.

18. (Lachm., 7; Weich., 1; L. Müller, 19; Bährens, 17).

—⏑⏑ —⏑⏑ —⏑⏑ — ***Bithynia quicquid***
Et pedicator Caesaris unquam habuit.

Conservé par Suétone, Vie de César, 49.

C'est une allusion aux bruits qui avaient couru sur César lors de son séjour à la cour de Nicomède, bruits vraisemblablement calomnieux, voy. E. Benoist, Comment. de Catulle, p. 443.

19. (L. Müller, 20).

† ***lingua vino temptantur et pedes.***

Conservé dans les scolies de Berne, au vers 94 du livre II des Géorgiques, *Temptatura pedes olim vincturaque linguam*, et précédé de ces mots : *Hos versus a Calvo poeta transtulit; ait enim ille* eqs. Il faut que le scoliaste cite inexactement : on ne voit pas à quel mètre appartiendrait ce vers ou fragment de vers.

FRAGMENT SUSPECT.

20. ***Et vates cui virga dedit memorabile nomen Laurea.***

Conservé par L. Caecilius Minutianus Apulejus, d'après Caelius Rodiginus Lect. ant. VII, 4 (voy. *L. Caec. Min. Apuleii de orthogr. fragm.* etc. Frid.

Osann. Darmstadt 1826, p. XXIII *in praef. Ang. Maii*), et précédé de ces lignes : *In fragmentis Caecilii Minutiani Apuleii veteris grammatici adnotatum comperi, Virgilium ab virgis esse cognominatum inter quas sit natus; propterea primam habere* i, *non* e, *cui suffragetur illud Calvi* eqs.

Au premier abord, ce vers, omis en effet par tous les éditeurs de Calvus, paraît sans aucun doute devoir être rejeté comme apocryphe, puisqu'il est acquis que les prétendus fragments de Caecilius Minutianus Apulejus, où il est cité, sont eux-mêmes apocryphes et de la fabrication de Caelius Rodiginus (Ludovico Celio Richieri, de Rovigo 1460-1525); voy. Madvig *Opusc. Acad.* p. 1-22; Crusius, *Philologus*, *neue Folge* t. I (27), p. 446. Je me suis décidé néanmoins à lui donner place ici pour les raisons suivantes :

1° Ce vers est formellement attribué à Calvus, et il n'est pas démontré que tout soit faux dans ce que rapporte Celio Rodigini. Les savants italiens de la Renaissance avaient sous les yeux des manuscrits qui ne nous sont pas parvenus : il a pu arriver que, tout en étant faussaires, il ne le fussent qu'à demi, si, dans leurs fraudes, au lieu de tout inventer, ils exploitaient, en les dénaturant ou en les augmentant, les ressources qui étaient tombées entre leurs mains, et qu'ils avaient intérêt à faire disparaître ensuite.

2° On a montré depuis longtemps que ce vers ne peut pas s'appliquer à Virgile, qui n'a commencé à être connu que plusieurs années après la mort de

Calvus, voy. Ph. Wagner *Vergilii carm. ad prist. orthogr. revocata* 1841, p. 479 suiv. Que Celio Rodigini n'y ait pas pris garde, rien de plus naturel, et tout d'abord il y a même là un argument pour le convaincre de fraude; Madvig n'y a pas manqué, ouvr. cité p. 12. Mais ce qui devient très singulier et renverse pour ainsi dire la question, c'est que ce vers qui, selon Apulejus ou Celio Rodigini, ferait allusion à Virgile, chose impossible, convient au contraire parfaitement à Tullius Laurea, affranchi de Cicéron, qui était poète, voy. Ph. Wagner l. c. p. 480. Comment croire que Celio Rodigini ait, par hasard, imaginé un vers qui remplît cette condition? Si, au contraire, il l'a fait ainsi avec intention, comment n'a-t-il pas pris soin de signaler l'erreur qu'il prêtait à Apulejus, et n'a-t-il pas fait montre de sa science? Wagner remarque (l. c. note de la p. 480) que Politien avait eu connaissance de notre vers, et par là se confirme l'hypothèse que, dans les fragments attribués par Celio Rodigini à Apulejus, il y a des traces de vérité, quelques emprunts faits à une source ancienne.

Pour ma part, je dirais volontiers avec Ph. Wagner (l. c. p. 480) : *Mihi quidem hunc ipsum, quem supra attuli, versiculum consideranti facile persuadeo antiquum esse posse.* Et du moment qu'il peut être d'un poète ancien, je demande quelle raison de ne pas admettre que ce poète soit Calvus, tout au moins de ne pas rappeler qu'on le lui a attribué, et que la preuve certaine de son caractère apocryphe n'a jamais été faite.

PROSE

I

Fragments oratoires.

1. ***Non ergo pecuniarum magis repetundarum quam majestatis, neque majestatis magis quam Plautiae legis, neque Plautiae legis magis quam ambitus, neque ambitus magis quam omnium legum judicia perierunt.***

Conservé par Quintilien I. O. IX, 3, 56 comme exemple de *gradatio*; par Aquila Romanus *de fig. sent.* 40, p. 35, l. 5 Halm; et par Diomède I, 448, l. 21 suiv. Keil; chez ce dernier, le passage s'arrête à *legum*, et il est attribué à Gallus.

Accusations contre Vatinius.

2. ***Perfrica frontem, et dic te digniorem qui praetor fieres quam Catonem.***

Conservé par Quintilien I. O. IX, 2, 25 comme exemple de *permissio*, et par Isidore Orig. II, 21, 30 (de rhet. p. 520, l. 27 Halm).

Caton fut le rival de Vatinius dans sa candidature à la préture, à laquelle du reste il devait échouer.

Accusations contre Vatinius.

3. ***Ad ita mihi Jovem deosque immortales velim bene fecisse, judices, ut ego pro certo habeo, si parvuli pueri de ambitu judicarent.***

Conservé par Charisius I, 229, l. 9 suiv. Keil. Précédé de ces mots : « ad *pro* autem *Licinius Calvus* », et suivi de ceux-ci : « *cum certum sit* at *conjunctionem esse*, ad *vero praepositionem.* »

Accusations contre Vatinius; procès de brigue.

Le Bobiensis (Neapolitanus) rapporte ce fragment à un discours *in Fuscinium*; mais le ms. de Paris, collationné par Keil, donne bien *in Vatinium*, ce qui confirme la conjecture de Nicolas Loens, Ellendt, Weichert et Nipperdey.

4. ***Factum ambitum scitis omnes, et hoc vos scire omnes sciunt.***

Conservé par Quintilien VI, 1, 13; par Sénèque le philosophe Epist. 94 (XV, 2), 25.

Comme ce passage, chez le premier de ces deux auteurs, se trouve au milieu de préceptes sur la péroraison, on a tout lieu de croire qu'il appartient à une fin de discours. Sénèque omet *omnes* après *scitis*. Il fait précéder la citation de ces mots : *Saepe animus etiam aperta dissimulat; ingerenda est*

itaque illi notitia rerum notissimarum. Illa hoc loco in Vatinium Calvi repetenda sententia est eqs.

Accusations contre Vatinius.

5. ***Hominem nostrae civitatis audacissimum, de factione divitem, sordidum, maledicum accuso.***

Conservé par Julius Severianus, Praecepta artis rhet. 18, p. 366, 6 Halm; *accusabo* Ruhnk (Add. ad Rutil. p. 184), Meyer; *accusato* vulg.

Accusations contre Vatinius.

6. ***vehementissime probare.***

Conservé par Charisius I, 224, l. 19 suiv. Keil.

La citation est précédée de ces mots : « *vehementissime pro fortissime et vere Calvus in Vatinium.* »

Note sur les fragments 1-6. — Les auteurs anciens qui nous ont transmis ces fragments n'indiquent pas (sauf pour le troisième) auquel des discours contre Vatinius ils les ont empruntés. Selon Meyer, tous proviendraient de l'accusation *de sodaliciis* contre laquelle Cicéron défendit Vatinius en 54; mais il n'apporte aucun argument en faveur de cette attribution. Weichert, qui semble (p. 115) n'admettre qu'une seule accusation portée par Calvus en 54, rattache les fragments 2, 4 et 5 à une première *actio*, *de ambitu*; quant à 1, 3 et 6, il juge que l'on ne peut se prononcer. G. Matthies (*De*

Licinii Calvi in P. Vatinium accusationibus, dans les *Commentationes philologae* publiées en l'honneur de G. Curtius par ses élèves, Leipzig, 1874, p. 100 suiv.) attribue les fragments 1, 2, 3 et 4 à l'accusation de brigue qu'il suppose avoir été intentée en 56; il ne dit rien des deux derniers.

Pour le fragment 3, on ne peut douter de sa provenance. Il est vraisemblable que le premier et le quatrième appartiennent à une accusation de brigue; du moins s'expliquent-ils, en cette hypothèse, plus naturellement qu'en toute autre. Il doit en être de même du deuxième, l'ellipse de *esse*, supposée par G. Matthies, étant grammaticalement beaucoup plus probable que celle de *fuisse*, nécessaire dans l'interprétation de Meyer.

On peut donc accepter la classification de G. Matthies pour les quatre premiers fragments; quant aux deux derniers, nous n'avons aucun indice qui permette de se prononcer sur leur origine.

Cf. plus loin, la note 8 de la page 74.

7. ***Credite mihi, non est turpe misereri.***

Conservé par Sénèque le Rhéteur Controv. VII, 4 (19), 8, comme exemple de péroraison douce; emprunté à la défense de Messius.

On n'a rien de précis sur ce procès, ni sur sa date; on sait seulement que Cicéron (ad Att. IV, 15) eut l'occasion, en 54, de défendre devant le préteur P. Isauricus un certain Messius. Ellendt suppose que Calvus prit aussi la parole dans le même procès

pour défendre ce Messius; mais ce n'est là qu'une hypothèse; toute preuve fait défaut. L'expression de Sénèque (voy. le passage des Controv. aux témoignages, prosateurs, V) *tunc tertio causam dicente* est ambiguë. Ellendt pense que Messius avait trois avocats, et que Calvus parla le dernier; Meyer, qui croit à un procès différent de celui où plaida Cicéron, admet trois accusations, dont la troisième aurait été combattue par Calvus. Il n'y a pas d'éléments pour trancher la question; mais l'opinion de Meyer nous paraît la plus vraisemblable.

Note sur les discours dont rien ne nous est parvenu. — 1° DÉFENSE DE P. SESTIUS. — On lit dans les *Schol. Bob. in or. pro Sestio : Hanc igitur eandem causam plurimi defenderunt in quis fuit Q. Hortensius, M. Crassus, L.* (sic) *Licinius Calvus, partibus inter se distributis quas in agendo tuerentur. Itaque Tullius ea peroravit quae sibi fuerant explicanda* eqs.

2° DÉFENSE DE C. PORCIUS CATO (voy. aux Témoignages, Prosateurs, V, le texte de Sénèque le rhéteur, au § 57).— Ce procès, qui fut le début oratoire d'Asinius Pollion, eut lieu en 54. Ce C. Porcius Cato, parent de Caton d'Utique, était un homme politique d'une humeur inconstante : il avait commencé par soutenir le parti sénatorial contre le premier triumvirat; tribun en 56, l'échec de quelques propositions au Sénat, le dépit contre le consul Marcellinus qui justement empêchait le vote de ses propositions, le décida à se laisser acheter par les triumvirs. De concert avec son collègue Sufenas, il aida, en

empêchant par des mesures illégales la réunion des comices, Crassus et Pompée à s'emparer du consulat. On n'osa pas l'attaquer avant leur sortie de charge ; à ce moment, Pollion l'accusa. C. Porcius Cato fut défendu par Calvus, ami de Crassus, et par M. Scaurus, ami de Pompée (Asconius, *in Scaurianam* p. 19). Il était accusé d'avoir violé la loi Licinia Junia en présentant des lois sans les intervalles légaux, et la loi Fufia en réunissant les comices à jour prohibé. Cicéron, qui suivit le procès avec passion, est naturellement hostile à Caton. Il dut y avoir deux actions séparées ; Caton fut absous pour les deux accusations; voy. en effet, pour celle qui reposait sur la loi *Licinia Junia*, ad Att. IV, 16; pour celle qui était intentée en vertu de la loi *Fufia*, ibid., 15. Pollion fut, paraît-il, un peu découragé. On voit, par le passage de Sénèque, que Calvus joua dans cette affaire un rôle honorable et loyal.

3° Défense de l'affranchi Sulla. — On en trouve trace chez Catulle dans la pièce 14 (dont les trois premiers vers sont cités aux témoignages, Poètes, I), voy., en ce qui concerne Sulla, les vers 8 et suiv. :

> Quod si, ut suspicor, hoc novum ac repertum
> Munus dat tibi Sulla litterator...

Cet affranchi était un grammairien, Cornelius Epicadus, qui avait pris le nom de son patron, et c'est lui dont il est question chez Suétone de gramm., 12 : *Cornelius Epicadus, L. Cornelii Sullae dictatoris libertus calatorque in sacerdotio*

augurali, filio quoque ejus Fausto gratissimus fuit; quare numquam non utriusque se libertum edidit. Librum autem, quem Sulla novissimum de rebus suis imperfectum reliquerat, ipse supplevit. Cf. E. Benoist Comment. de Catulle p. 401.

4° Accusation contre Drusus (voy., aux Témoign. pros. XXIV, le passage de Tacite, Dial. 21). — Weichert (ouvr. cité, p. 112, note 18), identifie ce Drusus avec celui que défendit Cicéron, et Meyer va jusqu'à croire qu'il s'agit d'un seul et même procès. M. Livius Drusus était un personnage sénatorial; il fut accusé par Q. Lucretius, ami de Cicéron (*ad Att.* IV, 16, 5) du chef de *praevaricatio* (*ad Q. fr.* II, 15 (16), 3), crime qui consistait de la part d'un accusateur à se laisser corrompre par celui qu'il poursuivait. Cicéron entreprit sa défense après celle de Messius (*ad Att.* IV, 15, 9); le procès fut fixé par les juges au 3 juillet 54 (*ad Att.* IV, 16, 5 : a. d. v. non. Quinct, a. u. c. 700), et Drusus fut absous (*ad Q. fr., loc. cit.*). Meyer pense que Calvus s'était joint à Q. Lucretius comme second accusateur, *subscriptus;* mais il se trouve que Cicéron, ce même jour, après avoir plaidé le matin pour Drusus, plaida l'après-midi pour Vatinius (*ad Q. fr., loc. cit.*); il faut, en ce cas, supposer que Calvus avait, lui aussi, assumé une double tâche pour ce jour-là, puisque c'était lui qui accusait Vatinius. Le fait en lui-même n'a rien d'impossible; mais l'importance que Calvus attachait à cette accusation, l'ardeur qu'il y apportait, ne le rend pas très probable. Nous avons vu qu'il n'est même pas sûr que le Drusus

de Calvus soit celui de Cicéron. Ajoutons que l'assimilation qu'en fait Weichert, *loc. cit.*, avec un Drusus Pisaurensis, ami de Pompée, mentionné par Cicéron (*ad Att.* II, 7, 3), ne repose sur aucun fondement.

5° Accusation contre Asitius (voy. Tém. pros. XXIV, même passage de Tacite). — On ignore quel est cet Asitius; les éditeurs croient le nom corrompu. Weichert (p. 112, note 18) propose de lire *Messium;* mais il ne s'explique pas sur la contradiction qui se produirait alors entre ce passage de Tacite et celui de Sénèque le rhéteur Controv. VII, 4 (19), 8, qui conserve un fragment de la défense de Messius (voy. plus haut fragm. pros. 7). Les corrections proposées pour faire disparaître ce nom d'Asitius, ne peuvent être qu'arbitraires; il faut reconnaître que tout, dans ce procès, nous demeure inconnu.

II

Fragments divers.

1. ***prima epistula videtur in via delita.***

Conservé par Diomède I, 376, l. 1 suiv. Keil, cité par lui comme un exemple de la forme *delitus,* participe de *deleor,* et précédé de ces mots : *Calvus ad uxorem.*

2. ***consultum senati — senatus consultum — optimus maximus.***

Conservé par Marius Victorinus VI, 9, l. 1 suiv. Keil : *Licinius Calvus* q *littera non est usus.* Consultum senati *ipse scripsit et ad C. Caesarem* senatus consultum. *Idem* optimus maximus *scripsit, non ut nos per* u *litteram.*

3. ***... collos.***

Conservé par Quintilien I. O., I, 6, 42; voy. Tém. pros., XIII.

4. ***quorum praedulcem cibum stomachus ferre non potest.***

Conservé par Charisius I, 81, l. 24 suiv. Keil, et précédé de ces mots : *Stomachus etiam in pluribus singulariter dicitur, ut ait Calvus.*

5. ***ne triclinarius.***

Conservé par Charisius I, 77, l. 3 suiv. Keil : *Unde perspicuum est Calvum ad amicos non recte dixisse* ne triclinarius, *cum* triclinaris *dicere debuisset.*

6. ***declamatio — declamare jam se non mediocriter, dicere bene.***

Conservé par Sénèque le rhéteur Controv. I. praef. 12 : declamatio *apud nullum antiquum auctorem*

ante Ciceronem et Calvum inveniri potest qui declamationem < a dictione > distinguit ; ait enim declamare jam se non mediocriter, dicere bene. *Alterum putat domesticae exercitationis esse, alterum verae actionis* (voy. le reste de ce passage important aux Tém. pros. IV.)

Il est singulier que ce fragment n'ait jusqu'ici attiré l'attention d'aucun des éditeurs de Calvus : le relatif *qui* se rapporte cependant à *Calvum,* non à *Ciceronem* et par conséquent, ce n'est pas *Cicero* mais *Calvus* qui est le sujet de *distinguit,* de *ait*, de *putat,* et c'est bien Calvus dont Sénèque le rhéteur nous rapporte les opinions et les expressions. Dira-t-on qu'il y a eu peut-être interversion des noms par un copiste et qu'il faut lire *Calvum et Ciceronem?* Ce serait là une pure hypothèse, que ne confirmerait pas, d'ailleurs, la lecture des œuvres de Cicéron ; rien, dans les passages où celui-ci emploie le mot *declamare,* ni dans ceux où il emploie *declamito, declamator, declamatorius,* ne ressemble à ce que nous dit Sénèque. Sans doute, nous n'avons pas toutes les œuvres de Cicéron ; mais encore bien moins celles de Calvus, et puisque ces idées et ces mots viennent d'une œuvre disparue, il n'y a aucun motif de chercher, par une correction du texte de Sénèque, à les enlever à Calvus pour les donner à Cicéron.

Voici du reste la liste des passages où se trouvent, chez ce dernier, *declamare* et les mots de la même famille :

1° *declamare*

pro Sex. Rosc. Amer. 29, 82; *in Verr.* II, IV, 66, 149; *Phil.* II, 17, 42 (deux fois); V, 7, 19; *de fin.* V, 2, 5; *ad fam.* III, 11, 12; *ad Att.* XIV, 12, 2.

2° *declamitare*

de orat. I, 59, 251; *Phil.* V, 7, 19; *Tusc.* I, 4, 7; *ad fam.* XVI, 21, 5.

3° *declamatio*

Tusc. I, 4, 7 (et peut-être *Phil.* V, 7, 19).

4° *declamator*

pro Plancio 34, 83; *de orat.* III, 34, 138; *orat.* 15, 47.

5° *declamatorius*

ad Q. fr. III, 3, 4.

TÉMOIGNAGES

I. Poètes.

I. — Catulle. Pièce 14, 1-3 :

Nei te plus oculis meis amarem,
Jocundissime Calve, munere isto
Odissem te odio Vatiniano.

II. — Pièce 53 :

Risi nescio quem modo e corona
Qui, cum mirifice Vatiniana
Meus crimina Calvos explicasset,
Admirans ait haec manusque tollens :
« Di magni, salaputtium disertum ! »

III. — Pièce 96 :

Si quicquam mutis gratum acceptumve se-
[pulcris
Accidere a nostro, Calve, dolore potest,
Quo desiderio veteres renovamus amores
Atque olim missas flemus amicitias,
Certe non tanto mor s immatura dolori est
Quintiliae quantum gaudet amore tuo.

IV. — Horace. Sat. I, 10, 16 :

Illi scripta quibus comoedia prisca viris est
Hoc stabant, hoc sunt imitandi : quos neque [pulcher
Hermogenes umquam legit, neque simius iste
Nil praeter Calvum et doctus cantare Catullum.

V. — Properce. II, 25, 3 :

Ista meis fiet notissima forma libellis,
Calve, tua venia, pace, Catulle, tua.

VI. — 34, 89 :

Haec etiam docti confessa est pagina Calvi
Cum caneret miserae funera Quintiliae.

VII. — Ovide. Amor. III, 9, 61 :

Si tamen e nobis aliquid nisi nomen et umbra.
Restat, in Elysia valle Tibullus erit.
Obvius huic venias, hedera juvenalia cinctus
Tempora cum Calvo, docte Catulle, tuo.

VIII. — Trist. II, 431 :

Par fuit exigui similisque licencia Calvi
Detexit variis qui sua furta modis.

IX. — Sentius Augurinus, chez Pline le jeune, Epist. IV, 27, 4 :

Canto carmina versibus minutis
His olim quibus et meus Catullus
Et Calvus veteresque.

X. — MARTIAL. XIV, 196 :

(?) CALVI *de aquae frigidae usu*
Haec tibi quae fontes et aquarum nomina dicit
Ipsa suas melius charta natabat aquas.

II. PROSATEURS.

I. — CICÉRON, *Brutus*, LXXXI 279-LXXXII 284 :

LXXXI 279 (*M. Tullius loquitur*)... Quanquam facienda mentio est, ut quidem mihi videtur, duorum adulescentium qui, si diutius vixissent, magnam essent eloquentiae laudem consecuti.

280. C. Curionem te, inquit Brutus, et C. LICINIUM CALVUM arbitror dicere. Recte, inquam, arbitraris.

. . . .

LXXXII 283. (*M. Tullius*) Sed ad CALVUM (is enim nobis erat propositus) revertamur : qui orator fuit et cum litteris eruditior quam Curio tum etiam accuratrius quoddam dicendi et exquisitius afferebat genus : quod quanquam scienter eleganterque tractabat, nimium tamen inquirens in se atque ipse sese observans, metuensque ne vitiosum colligeret, etiam verum sanguinem deperdebat. Itaque ejus oratio nimia religione attenuata doctis et attente audientibus erat illustris, a multitudine autem et a foro, cui nata eloquentia est, devorabatur.

284. Tum Brutus : Atticum se, inquit, CALVUS noster dici oratorem volebat : inde erat ista exilitas

quam ille de industria consequebatur. Dicebat, inquam, ita; sed et ipse errabat et alios etiam errare cogebat.

II. — *ad fam.* VII, 24, 1 :

... eumque (*Tigellium*) addictum jam tum puto esse Calvi Licinii Hipponacteo praeconio.

III. — *ibid.* XV, 21, 4 :

primum enim ego illas Calvo litteras misi, non plus quam has, quas nunc legis, existimans ituras; aliter enim scribimus quod eos solos quibus mittimus, aliter quod multos lecturos putamus. Deinde ingenium ejus melioribus extuli laudibus quam tu id vere potuisse fieri putas. Primum, quod ita judicabam, acute movebatur; genus quoddam sequebatur in quo, judicio lapsus, quo valebat, tamen adsequebatur, quod probarat. Multae erant et reconditae litterae; vis non erat; ad eam igitur adhortabar; in excitando autem et in acuendo plurimum valet, si laudes eum quem cohortere. Habes de Calvo judicium et consilium eum : consilium, quod hortandi causa laudavi; judicium, quod de ingenio ejus valde existimavi bene.

IV. — Sénèque le Rhéteur Controv. I, *praef.* 12; p. 7 H. J. Müller, p. 62 Kiessling :

... « declamatio » apud nullum antiquum auctorem ante Ciceronem et Calvum inveniri potest

qui declamationem <a dictione> distinguit; ait enim declamare jam se non mediocriter, dicere bene ; alterum putat domesticae exercitationis esse, alterum verae actionis. Modo nomen hoc prodiit; nam et studium ipsum nuper celebrari cœpit...

V. — Controv. VII 4 (19), 6-8; pp. 308 suiv. H. J. Müller, pp. 332-333 Kiessling :

6. Calvus, qui diu cum Cicerone iniquissimam litem de principatu eloquentiae habuit, usque eo violentus actor et concitatus fuit ut in media ejus actione surgeret Vatinius reus et exclamaret : « Rogo vos, judices, num, si iste disertus est, ideo me damnari oportet. ».

7. Idem postea, cum videret a clientibus Catonis, rei sui, Pollionem Asinium circumventum in foro caedi, imponi se supra cippum jussit — erat enim parvolus statura, propter quod etiam Catullus in hendecasyllabis vocat illum « salaputtium disertum », — et juravit si quam injuriam Cato Pollioni Asinio accusatori suo fecisset, se in eum juraturum calumniam; nec umquam postea Pollio a Catone advocatisque ejus aut re aut verbo violatus est. Solebat praeterea excedere subsellia sua et inpetu latus usque in adversariorum partem transcurrere. Et carmina quoque ejus, quamvis jocosa sint, plena sunt ingentis animi. Dicit de Pompejo :

digito caput uno
Scalpit. Quid credas hunc sibi velle? virum.

8. Compositio quoque ejus in actionibus ad exemplum Demosthenis riget : nihil in illa placidum, nihil lene est, omnia excitata et fluctuantia. Hic tamen in epilogo quem pro Messio tunc tertio causam dicente habuit, non tantum leniter componit, sed etiam dicit : « Credite mihi, non est turpe misereri » et < cetera > ; omnia in illo epilogo fere non tantum emollitae compositionis sunt, sed infractae.

VI. — Vellejus Paterculus II, 36, 2 :

... quis enim ignorat diremptos gradibus aetatis floruisse hoc tempore Ciceronem, Hortensium, anteque Crassum, Cottam, Sulpicium, moxque Brutum, Calidium, Caelium, Calvum et proximum Ciceroni Caesarem...

VII. — Valère Maxime IX, 12, 7 :

... C. Licinius Macer, vir praetorius, Calvi pater...

VIII. — Sénèque le philosophe, Epist. 94 (XV, 2), 25 :

Illa hoc loco in Vatinium Calvi repetenda sententia est : Factum... (voy. fragm. orat. 4).

IX. — Columelle De re rustica I, *praef.* 30 :

Latiae Musae non solos adytis suis Accium et Vergilium recepere, sed eorum et proximis et procul a secundis sacras concessere sedes. Nec Brutum

aut Caelium Pollionemve cum Messalla et Calvo deterruere ab eloquentiae studio fulmina illa Ciceronis.

X. — Pline l'Ancien. Hist. nat. VII, 49, 165 Detlefsen :

C. Mario Cn. Carbone III cos. a. d. V kal. junias M. Caelius Rufus et C. Licinius Calvus eadem die geniti sunt, oratores quidem ambo, sed tam dispari eventu.

XI. — XXXIII, 11, 140 Detlefsen :

Vasa cocinaria ex argento fieri Calvos orator quiritat[1]...

XII. — XXXIV, 18, 166 Detlefsen :

His lamnis (*plumbeis*) Calvos orator cohibuisse se traditur viresque corporis studiorum labori custodisse.

XIII. — Quintilien. I. O. I, 6, 42 :

Neque enim *tuburchinabundum* et *lurchinabundum* jam in nobis quisquam ferat, licet Cato sit auctor, nec *hos lodices*, quamquam id Pollioni placet, nec *gladiola*, atqui Messalla dixit, nec *parricidatum*, quod in Caelio vix tolerabile videtur,

1. Le nom de Calvus se trouve en effet livre I (p. 64, l. 24 Detlefsen) dans la longue énumération des auteurs dont Pline s'est servi pour la confection du livre XXXIII.

nec *collos* mihi Calvus persuaserit : quae nec ipsi jam dicerent.

XIV. — VI, 1, 13 :

Nam egregie in Vatinium Calvus : « Factum, inquit... (voy. Fragm. orat. 4).

XV. — *Ibid.*, 3, 60 :

Sunt quaedam veri similia; unde Vatinius dixit hoc dictum, cum reus, agente in eum Calvo, frontem candido sudario tergeret, idque ipsum accusator in invidiam vocaret : « Quamvis reus sum, inquit, et panem candidum edo. »

XVI. — IX, 2, 25 :

... ut Calvus Vatinio : « Perfrica... (voy. Fragm. orat. 2).

XVII. — *Ibid.* 3, 56 :

Et Calvi : « Non ergo... (voy. Fragm. orat. 1).

XVIII. — X, 1, 115 :

Inveni qui Calvum praeferrent omnibus, inveni qui Ciceroni crederent eum nimia contra se calumnia verum sanguinem perdidisse, sed est et sancta et gravis oratio et castigata et frequenter vehemens quoque. Imitator autem est Atticorum, fecitque illi properata mors injuriam, siquid adjecturus fuit.

XIX. — *Ibid.* 2, 25 :

Quid tamen noceret vim Caesaris, asperitatem Caelii, diligentiam Pollionis, judicium CALVI quibusdam in locis adsumere ?

XX. — XII, 1, 22 :

...quanquam neque ipsi Ciceroni Demosthenes videtur satis esse perfectus quem dormitare interim dicit, nec Cicero Bruto CALVOQUE, qui certe compositionem illius etiam apud ipsum reprehendunt...

XXI. — *Ibid.* 6, 1 :

...cum... CALVUS, Caesar, Pollio multum ante quaestoriam omnes aetatem gravissima judicia susceperint.

XXII. — *Ibid.* 10, 11 :

Hic vim Caesaris, indolem Caelii, subtilitatem Calidii, diligentiam Pollionis, dignitatem Messallae, sanctitatem CALVI, gravitatem Bruti, acumen Sulpicii, acerbitatem Cassii reperiemus.

XXIII. — TACITE, Dial. de orat. 17-18 :

17. (*Aper loquitur*) Sed transeo ad Latinos oratores, in quibus non Menenium, ut puto, Agrippam, qui potest videri antiquus, nostrorum temporum disertis anteponere soletis, sed Ciceronem et Caesarem et Caelium et CALVUM et Brutum et Asinium et

Messallam : quos quid antiquis temporibus potius adscribatis quam nostris non video.

....

18 ...sunt enim (*antiqui oratores*) horridi et impoliti et rudes et informes et quos utinam nulla parte imitatus esset CALVUS vester aut Caelius aut ipse Cicero... Legistis utique et CALVI et Bruti ad Ciceronem missas epistulas, ex quibus facile est deprehendere CALVUM quidem Ciceroni visum exsanguem et attritum, Brutum autem otiosum atque dijunctum; rursusque Ciceronem a CALVO quidem male audisse tanquam solutum et enervem, a Bruto autem, ut ipsius verbis utar, tanquam fractum atque elumbem. Si me interroges, omnes mihi videntur verum dixisse...

XXIV. — *Ibid.* 21 :

(*Aper loq.*) ...ipse mihi CALVUS, cum unum et viginti ut puto libros reliquerit, vix in una et altera oruntiacula satis facit. Nec dissentire ceteros ab hoc meo judicio video : quotus enim quisque CALVI in Asitium aut in Drusum legit? At hercle in omnium studiosorum manibus versantur accusationes quae in Vatinium inscribuntur ac praecipue secunda ex his oratio; est enim verbis ornata et sententiis, auribus judicum accommodata, ut scias ipsum quoque CALVUM intellexisse quid melius esset, nec voluntatem ei quo minus sublimius et cultius diceret, sed ingenium ac vires defuisse.

XXV. — *Ibid.* 23 :

(*Aper loq.*) ...sed vobis utique versantur ante oculos isti qui Lucilium pro Horatio et Lucretium pro Vergilio legunt, quibus eloquentia Aufidii Bassi aut Servilii Noniani ex comparatione Sisennae aut Varronis sordet, qui rhetorum nostrorum commentarios fastidiunt, CALVI mirantur.

XXVI. — *Ibid.* 25 :

(*Messalla loquitur*) Sed quo modo inter Atticos oratores primae Demostheni tribuuntur, proximum locum Aeschines et Hyperides et Lysias et Lycurgus obtinent, omnium autem concessu haec oratorum aetas maxime probatur, sic apud nos Cicero quidem ceteros eorundem temporum disertos antecessit, CALVUS autem et Asinius et Caesar et Caelius et Brutus jure et prioribus et sequentibus anteponuntur. Nec refert quod inter se specie differunt, cum genere consentiant. Adstrictior CALVUS, numerosior Asinius, splendidior Caesar, amarior Caelius, gravior Brutus, vehementior et plenior et valentior Cicero; omnes tamen eandem sanitatem eloquentiae ferunt, ut si omnium pariter libros in manum sumpseris, scias, quamvis in diversis ingeniis, esse quandam judicii ac voluntatis similitudinem et cognationem. Nam quod invicem se obtrectaverunt et sunt aliqua epistulis eorum inserta et quibus mutua malignitas detegitur, non est oratorum vitium, sed hominum. Nam et CALVUM et ASINIUM et ipsum Ciceronem credo solitos et invidere et livere et ceteris humanae infirmitatis vitiis affici...

XXVII. — *ibid.* 26 :

(*Messalla loq.*)... Ego autem exspectabam ut incusato Asinio et Caelio et CALVO aliud nobis agmen (*Aper*) opponeret...

XXVIII. — *ibid.* 34 :

(*Messalla loq.*) Nono decimo aetatis anno L. Crassus C. Carbonem, uno et vicesimo Caesar Dolabellam, altero et vicesimo Asinius Pollio C. Catonem, non multum aetate antecedens CALVUS Vatinium iis orationibus insecuti sunt, quas hodie quoque cum admiratione legimus.

XXIX. — *ibid.* 38 :

(*Messalla loq.*) ...ut neque Ciceronis neque Caesaris neque Bruti neque Caelii neque CALVI, non denique ullius magni oratoris liber apud centumviros dictus legatur...

XXX. — PLINE LE JEUNE. *Ep.* I, 2, 2 :

Temptavi enim imitari Demosthenen semper tuum, CALVUM nuper meum, dumtaxat figuris orationis; nam vim tantorum virorum pauci quos aequus amavit adsequi possunt.

XXXI. — *ibid.* 16, 5 :

Praeterea facit < *Pompejus Saturninus* > versus quales Catullus aut CALVUS. Quantum illis leporis, dulcedinis, amaritudinis, amoris! Inserit sane, sed

data opera, mollibus levibusque duriusculos quosdam, et hoc quasi Catullus aut Calvus.

XXXII. — V, 3, 10 :

An ego verear (neminem viventium, ne quam in speciem adulationis incidam, nominabo), sed ego verear ne me non satis deceat quod decuit M. Tullium, C. Calvum, Asinium Polionem, M. Messallam, Q. Hortensium, M. Brutum, L. Sullam, Q. Catulum, Q. Scaevolam, Servium Sulpicium, Varronem, Torquatum, immo Torquatos, C. Memmium, Lentulum, Gaetulicum, Annaeum Senecam, Lucanum, et proxime Verginium Rufum...

XXXIII. — Suétone. div. Jul. 49 :

Omitto Calvi Licini notissimos versus : Bithynia (voy. Fragm. en vers 18)...

XXXIV. — *ibid.* 73 :

Gaio Calvo post famosa epigrammata de reconciliatione per amicos agenti ultro ac prior scripsit.

XXXV. — Div. Aug. 72 :

Habitavit primo juxta Romanum forum, supra Scalas anularias, in domo quae Calvi oratoris fuit.

XXXVI. — Fronton. Epist. ad Verum imper. Aurel. I, 1 (Naber, p. 114) :

Jam in judiciis saevit idem Cato, triumphat Cicero, tumultuatur Gracchus, Calvus rixatur.

XXXVII. — Aulu-Gelle *N. A.* IX, 12, 10.

...C. Calvus in poematis *laboriosus* dicit non, ut vulgo dicitur, qui laborat, sed in quo laboratur (cf. fragm. en vers, 2).

XXXVIII. — XIX, 9, 7 :

...eum (*Julianum rhetorem*) percontabantur (*Graeci homines*) quid de Anacreonte ceterisque id genus poetis sentiret et ecquis nostrorum poetarum tam fluentes carminum delicias fecisset? « Nisi Catullus » inquiunt « forte pauca et Calvus itidem pauca... »

XXXIX. — Apulée de magia liber c. xcv (Hildebrand t. II p. 622) :

Quamcumque orationem struxerit Avitus, ita illa erit undique sui perfecte absoluta, ut in illa neque Cato gravitatem requirat, neque Laelius lenitatem, nec Gracchus impetum, nec Caesar calorem, nec Hortensius distributionem, nec Calvus argutias, nec parsimoniam Sallustius, nec opulentiam Cicero.

XL. — Scoliast. Bern., au vers 125 du livre I des Géorgiques :

Dicunt Jovem commutasse omnia, cum bonus a malo non discerneretur, terra omnia liberius ferente, quod Calvus canit (*JUNILIUS*).

CALVUS

ÉTUDE BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE

Stat sua cuique dies; breve et irreparabile tempus
Omnibus est vitae; sed famam extendere factis,
Hoc virtutis opus.

VERG. *Aen.*, X, 467.

I

On pense volontiers que, si tant d'œuvres antiques ont péri, si de tant d'écrivains illustres en leur temps les noms seuls nous sont parvenus, le dommage est de ceux dont il ne faut pas s'exagérer l'importance. Ce qui méritait le plus d'être sauvé, le jugement équitable des siècles l'a préservé; ce que l'indifférence des générations a laissé tomber dans l'oubli, était sans doute peu digne de lui être disputé. Ce raisonnement n'est-il qu'un artifice destiné à diminuer les regrets des rares esprits qui se passionnent encore pour les lettres classiques? En ce cas, il vaudrait mieux ne pas contester; rien

n'est plus respectable qu'une idée consolante; on doit se garder d'y toucher, surtout quand elle n'est qu'une illusion facile à détruire. Mais s'agit-il, moins d'une consolation dont fort peu éprouvent le besoin, que d'une opinion critique généralement acceptée et enseignée, il est permis de se demander quelle est sa valeur et si même elle soutient l'examen.

Voici un homme qui, mort à trente-cinq ans, laisse dans la poésie et dans l'éloquence une double trace glorieuse; qui peut essayer de disputer l'empire du barreau à Cicéron; qui sera nommé sans cesse à côté de Catulle comme son égal en talent; dont toute la vie atteste le caractère énergique, l'esprit laborieux et bien au-dessus du commun; le chef d'une grande école d'orateurs, d'une école qui compta probablement dans ses rangs Jules César; un des rénovateurs de la poésie à Rome, un de ceux qui ont commencé à mettre les plus subtiles ressources de l'art grec au service du génie latin, un poète que Properce et qu'Ovide aimeront et loueront, que lira encore avec goût Pline le Jeune : ses œuvres ont été anéanties; est-ce donc là une perte insignifiante? Fera-t-on croire raisonnablement que ses vers et ses discours n'avaient ni beaucoup de charme ni beaucoup d'intérêt, et que s'ils n'ont pas survécu, c'est qu'ils ne méritaient pas de survivre?

La vérité est qu'on ne saurait voir dans le cours du temps une épreuve de laquelle les plus dignes sortent victorieux; c'est une force aveugle qui saccage au hasard et qui épargne de même. Les Argonautiques de Varron d'Atax devaient bien

valoir celles de Valérius Flaccus; il n'est guère vraisemblable que le même Varron, dans son *Bellum Sequanicum*, que Varius, dans le *De morte Caesaris*, se fussent montrés d'aussi plats versificateurs que Silius dans les *Puniques*. Le Thyeste que Tacite[1] et Quintilien[2] mettent si haut, était-il inférieur aux tragédies de Sénèque? Et celles de Pollion ne méritent-elles pas quelques regrets? Ne devons-nous penser que du mal de ce Cinna dont Virgile mettait l'approbation au même prix que celle de Varius ?

Nam neque adhuc videor Vario nec dicere Cinna
Digna, sed argutos inter strepere anser olores[3].

Faut-il rappeler que Valérius Caton avait mérité d'être nommé, sans doute pour la grâce de son talent, la *Sirène latine*[4]? Est-il bien sûr que Gallus ne fût pas un charmant poète? que son génie ait tout entier consisté dans l'amitié de Virgile et dans la haute fortune qui lui aurait valu tant de flatteurs parmi les poètes, que l'on dit être les plus orgueilleux des hommes?

Quelque réponse que l'en fasse à ces questions, quelque douteuse qu'en demeure la solution, le rôle considérable joué par Calvus ne permet guère l'incertitude : ses discours seraient les documents

1. Tacite. Dial. des or., 12.
2. Quintil. Inst. orat. X, 1, 98.
3. Virgile, Buc. 9, 37-38.
4. Par Furius Bibaculus :

Cato grammaticus, Latina Siren,
Qui solus fecit ac legit poetas.

les plus précieux pour juger avec équité, et en connaissance de cause, l'école attique; ses poèmes feraient bonne figure à côté de ceux de Catulle, dont le nom est aujourd'hui plus que jamais en faveur[1]. Quelques-uns des vers de Calvus ont échappé à l'oubli, bien peu, une vingtaine à peine. Au premier abord, ces débris paraissent à peu près inutiles pour nous aider à fixer le mérite et le caractère de l'œuvre abolie; ils ne doivent d'avoir survécu qu'à des particularités de langue ou de métrique, qui les font citer par des grammairiens. Mais à la réflexion, on trouve dans la circonstance même qu'aucun d'eux n'est cité pour sa beauté littéraire, un motif de plus d'en tenir un très grand compte : s'ils ont des traits communs, s'ils sont tous marqués d'une empreinte originale, forte et pure, ces témoins pris au hasard nous représenteront d'autant mieux la valeur moyenne des vers de Calvus.

Avec le secours de ces fragments, avec les renseignements nombreux donnés par les Anciens sur sa personne et son genre de talent, j'ai cherché à

1. Je ne puis m'empêcher de remarquer, en passant, que Plaute, Lucrèce et Catulle sont les trois auteurs, qui, de nos jours, sauvent la littérature latine, laquelle ne plaît guère à une époque un peu malade de la peur d'admirer ce qu'on admirait avant elle. Ne croyons pas du reste qu'aucun d'eux le doive précisément à son génie. Ce qui plaît dans le premier, c'est qu'il paraît extra-classique; dans le deuxième, son athéisme, et l'occasion qu'il donne de rabaisser Virgile; dans le troisième, pour ne rien dire de légèretés aimables, l'opinion qu'il est négligent de la forme et tout d'inspiration, opinion erronée : Catulle était, en même temps qu'un poète ému, un versificateur plein de recherches et de scrupule.

évoquer la figure intéressante d'un homme qui est relégué dans l'histoire de la littérature latine à une place un peu obscure et qui, si son œuvre n'eût point péri, obtiendrait, on peut en être convaincu, un des premiers rangs.

II

Nous savons par Pline l'Ancien[1] la date exacte de la naissance de Calvus : il naquit le 28 mai de l'an 82 avant J.-C., 672 de la fondation de la Ville, le jeune Marius et Carbon étant consuls.

Il se nommait Gaius Macer Licinius Calvus[2]. La gens Licinia était plébéienne, mais illustre; c'est d'elle que sortaient les Crassus, les Lucullus, les Murena. Le plus ancien des Calvus qui ait laissé un nom dans l'histoire est P. Licinius Calvus, tribun consulaire de l'an 354 (400 avant J.-C.) et le premier de ces magistrats choisi dans la plèbe. Par sa conduite conciliante il désarma l'hostilité des patriciens[3]. Quatre ans plus tard, appelé une seconde fois aux mêmes fonctions sans les avoir recherchées, déjà vieux, infirme, presque aveugle et presque sourd, il pria le Sénat de le remplacer par son fils, l'image vivante de ce Licinius dont ils avaient apprécié la modération dans sa magistrature

1. *Hist. nat.*, VII, 49, 165 Detlefsen; voy. Tém. pros. X.
2. Le prénom Gajus n'est pourtant pas établi d'une manière certaine; cf. Weichert, *Poet. rom. reliq.*, p. 105, note 14.
3. T. Live, V, 12, 9; 13, 2.

antérieure et dont lui-même n'était plus que l'ombre[1]. Le Sénat le lui permit.

Ce fut encore un Calvus, moins agréable aux patriciens, C. Licinius Stolo[2], qui proposa et fit passer, comme tribun du peuple avec son collègue L. Sextius, la *lex Licinia de consulatu*, laquelle ouvrait aux plébéiens l'accès du consulat. Lui-même fut consul de l'an 390 et de l'an 393 (364 et 361 avant J.-C.). Il fut l'auteur de deux autres lois dirigées également contre les patriciens qui leur firent une violente, mais inutile opposition : l'une relative aux usurpations du domaine public, l'autre concernant la garde des livres sibyllins.

L'annaliste Macer Licinius que nomme Tite Live, IV, 23, 1, comme un auteur relativement récent qu'il oppose à de plus anciens, le même certainement dont il s'agit dans le *De Legibus*, 1, 2, 7, n'est autre que le père de notre Calvus. Denis d'Halicarnasse le cite souvent : il le nomme Λικίννιος Μάκερ l. I, c. 7, ailleurs Λικίννιος tout court. D'après le jugement qu'Atticus porte sur lui dans le passage du *De Legibus* cité plus haut, le père et le fils ne se seraient guère ressemblé : tandis que Calvus fut un

1. Voyez les paroles que lui prête T. Live dans une allocution simple et touchante, V, 18, 1-6 : *Omen concordiae, Quirites, rei maxime in hoc tempus utili, memoria nostri magistratus vos his comitiis petere in insequentem annum video... me jam non eundem, sed umbram nomenque P. Licini relictum videtis... En vobis* (*inquit juvenem filium tenens*) *effigiem atque imaginem ejus quem vos antea tribunum militum ex plebe primum fecistis...*

2. Il devait ce surnom de Stolo au soin avec lequel il arrachait les bourgeons aux racines des vignes. Varron, *De re rust.*, 1, 2, 9.

orateur sec et serré, Macer Licinius aurait été *loquax, multus, ineptus*. Suivant le même Atticus, il avait si peu de talent qu'il ne méritait guère d'être nommé. Cependant si, comme il semble, c'est bien lui dont il est question sous le nom de C. Macer dans le *Brutus,* il conviendrait de réviser le verdict d'Atticus. Cicéron trouve Macer « *non abundans* » ; il ajoute que c'était moins un orateur qu'un avocat, mais un avocat estimable qui, s'il manquait de grâce dans le geste et de charme dans la voix, apportait dans l'invention et dans la composition une exactitude et un soin remarquables[1]. Ces deux jugements, qui paraissent au premier abord contradictoires, peuvent très bien s'appliquer au même personnage : leur différence s'explique par la différence des points de vue. Cicéron qui, d'ailleurs, après avoir dit : « *non erat abundans* », reprend : « *non inops tamen* », aimait et pratiquait, comme on sait, l'abondance de la parole ; Atticus y tenait moins, et tel qui paraissait à l'un en dire trop peu, pouvait encore paraître à l'autre en dire plus long qu'il ne fallait. Quant à la question de savoir si Macer Licinius, dans le genre resserré ou développé, était ou non un homme de talent, je m'en rapporterai à l'opinion de Cicéron plutôt qu'à celle d'Atticus : ce dernier, qui voulait persuader à son ami d'écrire l'histoire, avait là une bonne raison de déprécier les historiens antérieurs; de plus, son jugement se présente sous une forme si dédaigneuse

1. Cf. Cicéron, *Brutus,* 67, 238.

qu'il éveille le soupçon; ces condamnations absolues font parfois plus de tort à celui qui les prononce qu'à celui qu'elles veulent frapper. Cicéron ne se borne pas à une décision sommaire : il entre dans le détail, il dit en quoi Macer méritait l'éloge, en quoi il encourait le blâme; c'est un arrêt motivé. On retrouve dans les qualités qu'il lui accorde certains traits de ressemblance avec notre Calvus : *mira accuratio,* dit-il au sujet du premier, *accuratius dicendi genus*[1], au sujet du second. Calvus était un orateur scrupuleux à l'excès, sévère pour lui-même, redoutant la moindre faute contre le goût, *nimium inquirens in se, sese observans, metuens ne vitiosum sanguinem colligeret*[2]; n'y aurait-il pas là une trace de la *diligentia* que Macer apportait à ses devoirs d'avocat, une qualité paternelle appliquée autrement, détournée mais encore reconnaissable? Le père manque de grâce : *vox, gestus et omnis actio sine lepore*[3]; or, Sénèque le rhéteur nous apprend que le fils n'avait dans l'action rien de doux, de paisible, que tout y allait par soubresauts et par secousses[4]. On va voir enfin que l'opinion de Cicéron sur Macer ne peut être en aucune façon suspecte de partialité[5].

1. *Brutus,* 82, 283; voy. Tém. pros. I.

2. *Ibid.*

3. *Ibid.*, 67, 238.

4. Senec. rhet., *Controv.*, VII, 4 (19), 8 : « Nihil — placidum, nihil lene est, omnia excitata et fluctuantia. »

5. Lorsque Atticus dit que Macer Licinius était *multus et ineptus in orationibus,* s'agit-il des harangues que, suivant l'usage, il prêtait dans ses Annales à des personnages historiques? Comme

Macer Licinius finit d'une manière malheureuse : accusé de péculat, ce fut précisément devant Cicéron, alors préteur, qu'il eut à répondre de cette accusation. Il fut condamné à l'unanimité des suffrages malgré le crédit de Crassus et de nombreux amis; ce jugement fit, paraît-il, grand honneur à la fermeté de Cicéron. Macer se tenait pour tellement sûr d'être acquitté qu'il avait revêtu une toge blanche en signe de fête et que, rasé de frais, les cheveux bien coupés, il se rendait au tribunal lorsque Crassus courut au devant de lui et l'arrêta en lui annonçant l'issue du procès; Macer rentra chez lui, se mit au lit et mourut presque aussitôt. Tel est le récit de Plutarque[1]. Valère Maxime rapporte les faits un peu différemment : selon lui, Macer, apprenant la tournure que prenaient les débats, n'en voulut point attendre la fin et s'asphyxia après avoir envoyé dire à Cicéron qu'il mourait accusé, mais non condamné[2].

Calvus avait alors seize ans ; on comprend qu'il n'ait point suivi les leçons de Cicéron. Le fait, malgré son explication naturelle, devait être d'autant plus sensible au grand orateur, qu'à ce moment toute la jeunesse se destinant au barreau se pressait autour

le jugement d'Atticus vise surtout l'annaliste, cette hypothèse offre d'abord de la vraisemblance ; mais pourquoi le style des discours serait-il critiqué plutôt que celui de l'ouvrage entier? Je crois donc, avec Weichert, qu'il est question de discours prononcés au Forum. Priscien cite justement une phrase d'un discours de Macer, *Pro Tuscis;* cf. Weichert, ouvrage cité, p. 95, 96.

1. *Vie de Cicéron*, c. 9.
2. Valer. Max., IX, 12, 7.

de lui. Les auteurs anciens ne nous apprennent pas quels furent les maîtres de Calvus; il est probable qu'il se mit sous la direction de quelqu'un de ces rhéteurs grecs si nombreux à Rome et qui tenaient des écoles. Les intentions peu bienveillantes dont il était animé à l'égard de Cicéron ne se modifièrent jamais qu'en apparence; l'homme qui lui avait pris la vie et l'honneur de son père, ne pouvait lui inspirer que des sentiments de répulsion. Tacite, dans le *Dialogue des orateurs*, c. 18, parle d'une correspondance suivie entre Cicéron et Calvus; tout ce qu'on en peut conclure, c'est que leur hostilité n'éclatait pas au grand jour ou bien qu'il y eut trève à un certain moment; mais c'était, ce ne pouvait être là qu'une réconciliation d'intérêt et de forme qui ne les empêchait pas de fort mal penser l'un de l'autre. A Cicéron, Calvus paraissait un orateur exsangue et décharné, et Calvus ne se faisait pas faute de trouver Cicéron relâché et sans nerfs.

Tout se réunissait pour accroître leur inimitié secrète : Sénèque le rhéteur nous apprend que Calvus disputa « longtemps » à Cicéron la souveraineté de l'éloquence; ce fut, dit-il, dans des conditions de grande infériorité : *diu cum Cicerone iniquissimam litem de principatu eloquentiae habuit*[1]. Il n'en est pas moins vrai qu'une telle rivalité, même terminée par une entière défaite, suppose chez Calvus un talent exceptionnel. « Si cet homme est éloquent, est-ce une raison pour me condam-

1. Senec. rhet., *Controv.*, VII, 4 (19), 6; voy. Tém. pros. V.

ner ? » s'écriait Vatinius au désespoir en entendant Calvus l'accuser avec tant de feu devant les juges[1]; et quelqu'un dans l'auditoire, quelqu'un de la *corona sordidior*[2], s'écriait, pris d'enthousiasme : « *Di magni, salaputtium disertum*[3] ! » « Grands Dieux ! l'éloquent petit bout d'homme ! » Calvus, en effet, était très petit; l'exiguité de sa taille est mentionnée par Sénèque le Rhéteur[4] et par Ovide[5]. Ce petit homme avait, dans ses plaidoiries, une action très vive, violente même, à ce que rapporte Sénèque le Rhéteur. C'est sans doute à la vigueur étonnante de cette action[6] qu'il dut de frapper d'admiration, ce jour-là, un auditeur probablement grossier et de donner par avance un démenti à l'accusation portée par Cicéron contre l'école attique, de ne point plaire au public[7]. Les procès de Vatinius[8] nous montrent justement les deux orateurs en présence. Ce Vatinius était un aventurier politique, et Cicéron, dans le *Pro Sestio*, nous le représente comme un des plus grands misérables qui aient jamais existé. Questeur

1. Senec. rhet., *loc. cit.*
2. Le gros public, par opposition à *turba cultior*, cf. Senec. philos., *Epist.*, 114 (XIX, 5), 12.
3. Catull., 53. — Catulle avait-il vraiment entendu ce mot dans l'auditoire, ou bien l'inventait-il pour faire plaisir à son ami et lui traduire d'une manière plus vivante l'impression faite sur le public? Weichert se pose la question, p. 118, n. 23, et il incline pour la première solution, qui est, en effet, la plus naturelle.
4. Senec. rhet., *loc cit. : parvolus statura.*
5. Ovid., *Trist.*, II, 431 : *exigui — Calvi.*
6. Cf. E. Benoist, *Comment. sur Catulle*, p. 496 *in fine.*
7. *Brutus,* 84, 289.
8. Voy. plus loin, p. 74, note 8.

en 63, tribun du peuple en 59, il vendit ses services à César, alors consul avec Bibulus. En 58 il fut accusé une première fois; en 56, il parut comme témoin contre Milon et Sestius, deux amis de Cicéron, et à cette occasion celui-ci dirigea contre lui son véhément discours; la même année, il fut accusé de brigue par Calvus; préteur en 55, il fut encore accusé l'année suivante par Calvus d'avoir obtenu sa charge en usant de corruption. Cicéron, jaloux de plaire à César et probablement par inimitié contre Calvus, oublia le passé et se fit le défenseur de Vatinius.

A ce moment, Calvus avait vingt-huit ans (54 avant J.-C.); son discours était assez remarquable pour que, du temps de Tacite, on le lût encore avec admiration, sans distinction d'école. Dans le *Dialogue des orateurs*, c. 21, Aper, le défenseur de l'éloquence du jour, le détracteur des anciens, dit que Calvus avait laissé environ vingt-et-un discours, et il ajoute : « C'est à peine si un ou deux sont satisfaisants; qui donc lit aujourd'hui les plaidoyers contre Asitius ou Drusus? *Il est vrai que ses accusations contre Vatinius, surtout la seconde, sont dans les mains de tous ceux qui s'occupent d'éloquence.* » La seconde partie de la phrase donne à penser que peut-être on avait tort, du temps d'Aper[1], de ne point lire les autres plaidoyers de Calvus, et

1. Quintilien, cependant (X, 1, 115), dit qu'il a trouvé des admirateurs de Calvus qui mettent celui-ci au-dessus de tous les autres.

que, de nos jours, on serait heureux de les avoir encore.

Ils nous permettraient non seulement de bien juger leur auteur, mais de nous rendre compte de ce que fut à Rome l'école attique, pour laquelle on s'en tient beaucoup trop au jugement, nécessairement partial, de Cicéron. La sobriété était la marque essentielle de cette école ; or, c'est là justement une qualité romaine ; elle est bien d'accord avec la *gravitas romana*, avec la majesté du peuple roi, avec la concision lapidaire de la langue latine. On dira, et cela est vrai, que les systèmes et les théories ne valent guère que par l'application qu'en font les hommes : mais justement une école, qui compte des noms comme ceux de César, de Calvus, de Brutus, de M. Caelius Rufus, plus tard d'Asinius Pollion, a eu au service de sa doctrine des esprits supérieurs qui ont dû en faire un bon usage.

Il n'est pas jusqu'à la poésie qui n'ait contribué à éloigner l'un de l'autre Cicéron et Calvus. Tandis qu'au rapport de Plutarque[1], Cicéron écrivait facilement en une nuit cinq cent vers, Calvus appartenait à une école très soucieuse de l'art et qui soignait avec amour ces courtes productions. L'ana-

1. *Vie de Cicéron*, c. 40. La poésie, dans l'opinion de beaucoup de Romains, comme chez nous dans plus d'un monde, passait pour une occupation frivole ; mais, à ce moment, des personnages très graves ne dédaignaient pas de faire des vers ; il est vrai que c'était de la poésie légère, et même parfois très légère ; cf. Ovide, *Trist.*, II, 441 :

Nec minus Hortensi, nec sunt minus improba Servi
Carmina : quis dubitet nomina tanta sequi ?

logie de son talent avec celui de Catulle ne peut être mise en doute, en présence de la manière constante dont leurs noms furent associés dans la suite[1]; je marquerai plus loin les différences qui devaient exister; mais la doctrine était certainement la même pour tous les deux. A ce groupe appartenait C. Helvius Cinna, qui mit neuf ans[2] à écrire sa *Zmyrna*, poème de peu d'étendue : *parva monumenta*, dit Catulle, en lui promettant l'immortalité[3]. Quand une école littéraire montre cette inquiétude de la perfection, elle peut braver bien des critiques et des sourires; elle a pour elle une qualité morale : l'habitude de faire bien ce que l'on fait. Il est vrai qu'elle n'échappe pas à de graves défauts; je ne dis rien de la méconnaissance des valeurs, de l'importance égale attribuée à tous les détails dans la préoccupation de ne pas écrire une phrase, un mot qui ne soit digne de remarque; son vice principal est d'oublier ce qu'il y a de vrai dans la sagesse populaire : « Le mieux est l'ennemi du bien; la perfection n'est pas de ce monde »; non que l'on ne doive faire du mieux qu'on peut, mais parce qu'il faut connaître jusqu'où l'on peut faire bien, consentir à cette limite, et se rendre compte qu'en corrigeant et retranchant sans cesse, il arrive que l'on gâte au lieu d'améliorer.

1. Voy. Properce, II, 25, 3; Horace, Sat., I, 10, 16 suiv.; Ovide, III, 9, 61 suiv.; Sentius Augurinus, chez Pline le Jeune, *Epist.* I, 16, 5; IV, 27, 4; Aulu Gelle, N. A. XIX, 9, 7.

2. Dix ans, selon Servius *ad Buc.* 9, 35 : *Cinna... qui scripsit Zmyrnam, quem libellum decem annis elimavit.*

3. Catulle, 95.

Ce n'est pas Catulle, dont l'intimité avec Calvus est attestée par les vers qu'il lui dédie[1], qui eût pu le rapprocher de Cicéron, si toutefois, comme il semble bien, la pièce 49 adressée à ce dernier n'est qu'un compliment ironique[2].

En dehors des épigrammes et d'un poème épique intitulé *Io,* sans aucun doute conçu et exécuté dans le goût alexandrin, restreint dans ses proportions, analogue aux *Noces de Thétis* ou à la *Zmyrna,* Calvus composa des élégies : il chanta dans ses vers une jeune femme nommée Quintilie, qu'il avait beaucoup aimée et qui mourut avant lui, probablement vers l'an 54. C'est ce que nous apprennent et la pièce 96 de Catulle, et un distique de Properce, II, 34[b], 89. Était-elle sa femme légitime? Le nom romain de Quintilie, opposé aux pseudonymes grecs que les poètes latins donnent à leurs maîtresses[3], un passage de Diomède[4], dans lequel se trouve une citation de Calvus « *ad uxorem* », rendent très probable l'affirmative[5].

1. Catulle, 14; 53; 96. — Voy. aussi Ovide, *Amor.*, III, 9, 61 :

> Obvius huic venias hedera juvenalia cinctus
> Tempora *cum Calvo*, docte Catulle, *tuo*.

2. Ce n'est pas l'opinion de Bährens, Comment. sur Catulle p. 252-253; mais voy. E. Benoist ouvr. cité p. 489. — R. Ellis (*A comm. on Catullus* 2e édit. pp. 169-170) expose très bien l'état de la question.

3. Par contre, le nom de la femme de Lucain, Argentaria Polla, prenait place dans des vers; cf. Stat., *Silv.* II, 2; et 7, 62 et 120.

4. I, 376, l. 4 suiv. Keil; voy. fragm. div. 1.

5. C'est l'opinion de Schwabe, *Quaestiones Catullianae*, p. 265, et celle de B. Schmidt *Catulli carm. prolegom.* p. 54. Au pre-

Calvus ne remplit aucune magistrature (voy. Weichert, p. 110); il mourut à trente-cinq ans, en 47 (707 de Rome)[1], épuisé par les veilles studieuses et le travail excessif; il n'avait vécu « que de la flamme intérieure[2]. » En annonçant cette mort à Trébonius, Cicéron ajoute : *De ingenio ejus valde existimavi bene.* On sent dans cette courte phrase et dans ce qui la précède le ton de protection d'un vainqueur qui pardonne[3]. C'était à coup sûr une haute intelligence qui s'éteignait, et malheureusement les œuvres qui auraient pu nous en trans-

mier abord, un distique d'Ovide, dans les Tristes, II, 431, ne semble pas la favoriser :

> Par fuit exigui similisque licentia Calvi
> Detexit variis qui sua furta modis.

On serait porté à croire, d'après les mots *licentia*, *furta*, que Quintilie n'était pas une épouse légitime, s'il ne se pouvait ou que Calvus ait chanté auparavant d'autres amours, ou qu'il faille ne voir dans ces mots qu'une désignation vague de vers érotiques. On tire en général des conclusions beaucoup trop précises de toutes ces expressions purement littéraires.

1. Cicér., *Ad famil.* XV, 21, 4.

2. Cette expression, qui convient si bien à la nature et à la destinée de Calvus, est de M. Couat, dans son *Étude sur Catulle*, Paris, 1875 (p. 107).

3. Dans ce passage, Cicéron dit en parlant de Calvus : « ... *multae erant et reconditae litterae*, *sed vis non erat.* » Il ne faudrait pas entendre ces derniers mots dans le sens qu'il manquait de force, c'est-à-dire de vigueur et d'énergie; cette interprétation serait démentie par tout ce que nous savons du caractère et de l'œuvre de Calvus. Cicéron veut dire que son rival n'avait point de fécondité, d'abondance, qu'il était vite épuisé; on pourrait traduire assez exactement par le pluriel : « il manquait de forces. »

mettre le reflet, elles aussi, devaient bientôt s'évanouir.

III

Pline l'Ancien[1] raconte que Calvus s'attachait aux reins et aux flancs des lames de plomb afin de vaincre le désir et de garder ainsi l'intégrité de ses forces et de sa volonté. M. Couat, qui rappelle ce fait dans son *Étude sur Catulle*, en prend texte pour un rapprochement inattendu : « Quelle intéressante figure, dit-il, que celle de ce Pascal païen, s'imposant pour conserver sa raison les tourments que s'infligeait l'autre pour l'humilier, supportant dans la maladie et dans la douleur, pour gagner la gloire, le travail que souffrait l'autre pour démontrer la vanité de la gloire, dépensant enfin au service de son ambition et de ses passions politiques toute l'énergie que Pascal mettait à railler la politique et à tuer en lui l'ambition[2]. »

Je crains que M. Couat n'ait cédé à l'illusion d'un procédé de rhétorique jadis en honneur dans la critique universitaire, dont il semble même qu'il ait été longtemps un élément indispensable : je veux dire le parallèle, et surtout le parallèle entre anciens et modernes. Notre temps est enclin aux nouveautés; bien que tourné vers le passé qu'il explore

1. *Hist. nat.*, XXXIV, 18, 166; voy. Tém. pros. XII.
2. A. Couat, *ouvr. cité*, p. 107.

dans tous les sens avec un louable acharnement, il n'estime guère, en critique comme ailleurs, que ses propres méthodes ou celles qu'il s'imagine lui être propres. Le danger n'est donc pas du côté de la tradition; nous n'avons pas à craindre qu'elle fasse trop peser ni durer désormais son empire. Aussi ne déplaît-il pas que de temps en temps on cherche à en sauver quelque chose, surtout si l'on allie, comme M. Couat, à ce respect d'anciens usages une familiarité incontestable avec les progrès récents et les exigences de la plus jeune critique. Si j'attaque le parallèle, ce n'est donc pas parce qu'il est vieux, loin de là! C'est parce qu'il est mauvais et qu'il l'a toujours été; c'est parce que, sauf les exceptions et en dépit de la mise en œuvre parfois magistrale, il ne sert le plus souvent qu'à fausser les idées ou tout au moins à les obscurir.

Le mot de *Pascal païen* et le brillant développement auquel ce mot sert de point de départ, montrent tout ce qu'il y a d'artificiel dans un pareil procédé. Le seul point commun au poète orateur de l'antiquité et au philosophe moderne, c'est d'avoir cherché à dompter la chair, mais l'un par amour de la gloire et pour conserver à l'esprit la plénitude de ses facultés, l'autre par folie de la Croix et par aversion du péché. Le renseignement transmis par Pline suppose-t-il chez Calvus un ascétisme analogue à celui de Pascal? Nous ne pouvons même pas affirmer que Quintilie fût bien la femme légitime de Calvus; nous savons, en revanche, d'une manière certaine, que Calvus écrivait des vers licencieux, à tout le

moins érotiques; il ne pouvait avoir sur la chasteté les idées absolues que professe le christianisme et qu'il a fait passer dans la morale sociale des modernes. On ne découvre donc, dans ce que rapporte Pline, que la méfiance des excès chez un sage se connaissant lui-même et prenant des précautions contre sa propre faiblesse; nous voilà bien loin de Pascal.

Dans cette mesure, d'ailleurs, un pareil trait nous aide à fixer le caractère de Calvus; en voyant quelle trace éclatante et durable cet homme, d'une fragile santé, mort prématurément, a laissée à la fois dans la poésie et dans l'éloquence, nous en concluerons, d'une manière certaine, que sa jeunesse fut sérieuse et qu'il n'était pas un homme de plaisir. Nous touchons ici à une différence essentielle entre Catulle et lui, différence qui devait se manifester dans leurs œuvres. La muse de Calvus, aussi libre que celle de son ami, et se plaisant comme elle à l'épigramme, devait être par moments plus sévère et s'ennoblir davantage. L'*ingens animus* [1] que lui attribue Sénèque le rhéteur, pourrait bien, quoi qu'en pense Weichert, avoir cette signification, et si sa parole au forum était *gravis et sancta* [2], il est difficile de croire que sa poésie n'eût pas en plus d'une ren-

1. Senec. rhet., *Controv.*, VII, 4 (19), 7; voy. Tém. pros. V.

2. Quintilien, X, 1, 115. *Ingens animus*, *oratio gravis et sancta*, de tout cela quelque chose ne se retrouve-t-il pas en effet dans cette brève parole de Calvus que nous a conservée Sénèque le rhéteur (voy. fragm. or. 7 et Témoign. pr. XVIII) : *Credite mihi*, *non est turpe misereri?*

contre ces deux qualités, quelque chose de sérieux et de pur, prenant de l'autorité et imposant le respect. Parmi les quelques vers qui ont survécu, la plupart sont faits pour confirmer cette opinion :

Et leges sanctas docuit et cara jugavit
Corpora conubiis et magnas condidit urbes.

A ! virgo infelix, herbis pasceris amaris.

Mens mea dira sibi praedicens omnia vecors.

Cum gravis ingenti conivere pupula somno.

Frigida jam celeri superatur Bistonis ora.

Sol quoque perpetuos meminit requiescere cursus.

— partus gravido portabat in alvo.

Forsitan hoc etiam gaudeat ipsa cinis.

Ces vers ont tous une noblesse grave, plus d'ampleur et de simplicité que n'en ont en général les vers de Catulle. Ils offrent aussi une symétrie plus constante dans la construction. Ils sont tous francs, d'une belle venue, tous coulés dans un moule large et simple ; ils attestent du souffle et de la grandeur, *ingens animus*, et même à la réflexion, ils suggèrent l'idée que Calvus devait développer la période avec plus d'aisance que Catulle. On sait comment les hexamètres des Noces de Thétis se succèdent trop souvent rajustés avec gaucherie ou placés sans lien à la suite les uns des autres, de manière que la phrase recommence quand on la croyait finie et tient en quelque sorte le lecteur haletant. Je ne veux pas dire que dans ce beau poème on ne trouve ni vers grands et forts, ni même quelques périodes se

développant heureusement. Je n'entends pas déprécier le mérite de Catulle ; en jugeant un auteur, on oublie trop souvent qu'il ne faut pas seulement regarder ce qu'on a fait après lui, mais encore et surtout ce que l'on faisait avant lui. Mais à la lecture des fragments de Calvus, je ne puis m'empêcher de croire que ce dernier remportait l'avantage dans la versification pour la solidité du vers et pour la souplesse de la phrase poétique.

Plus de hauteur dans l'inspiration et plus d'ampleur dans la forme, ce sont là des qualités qui devaient se manifester dans son poème d'*Io*, mais qui n'ont rien à voir dans un genre cultivé également par Catulle et par lui, le genre épigrammatique. Cependant, là encore, les deux poètes devaient différer par un côté : Calvus avait des opinions politiques plus profondes que celles de son ami. Catulle paraît s'être toujours tenu à l'écart de la vie publique ; s'il a dirigé des épigrammes contre César et Mamurra, c'est qu'il épousait les antipathies du monde où il vivait ; c'est sans doute, que, blessé par les mœurs grossières des politiciens de son temps, il éprouvait pour ceux-ci un mépris général qui retombait sur les hommes publics du parti où il comptait le moins d'amis. Sa verve spirituelle, son irritabilité de poète prenaient pour cibles parmi les maîtres du jour ceux qu'il ne fréquentait guère et dont il entendait sans cesse médire dans son cercle ; les traits malins décochés contre eux y étaient applaudis, souvent peut-être provoqués par la rancune d'un ami mêlé activement à la lutte des

partis. Calvus, il est vrai, n'a pas dirigé les siens seulement contre César, Tigellius ou Manius Curius: il a fait au moins une épigramme contre Pompée; mais le rôle public qu'il a joué ne permet pas de croire qu'il fût un indifférent, tandis que d'autre part le caractère et la conduite de Pompée expliquent facilement l'humeur que ressentaient contre lui ses propres partisans. Les épigrammes de Calvus valaient-elles plus ou moins que celles de Catulle? La passion politique, qui manquait à celles-ci, donnait-elle à celles-là plus de portée? Il est peu probable que Calvus eût plus d'esprit que Catulle, et la passion met parfois dans ce qu'elle inspire de la lourdeur, et non de la vivacité. On peut croire que les épigrammes de Calvus étaient plus mordantes et plus cruelles, mais qu'elles devaient avoir moins de grâce et de légèreté; la différence des caractères, celle du genre de vie devaient bien s'y faire jour en quelques coins.

Mais c'est surtout dans les vers d'amour que ces différences devaient être sensibles. La passion de Catulle fut violente et dura plus d'un jour. Personne n'en a contesté la profondeur; le gracieux poète a reçu le don de plaire, du moins dans ses œuvres, car la postérité lui est demeurée plus fidèle que Lesbie; elle lui accorde avec raison une sincérité qu'elle a seulement le tort de refuser volontiers à d'autres poètes. Mais cet amour si vif et si tenace ne dut jamais être qu'un attachement sensuel: ce n'était certes pas par les dons du cœur que Clodia s'enchaînait Catulle, ou, si on la calomnie en lui refusant des vertus, la

faute en est à son poète qui l'a poursuivie d'injures si grossières. On dira qu'à défaut de cœur elle avait de l'esprit : l'esprit ne suffit pas pour fonder une affection durable. L'intelligence, dans le sens véritable et élevé de ce mot, devait être médiocre chez elle ; l'instruction ne devait point passer les bornes de ce qu'on apprend dans la conversation et dans les lectures superficielles ; pour se développer, l'une demande de la réflexion et l'autre du temps. Clodia était une mondaine ; elle vivait en dehors ; on la devine, allant de fête en fête et de conquête en conquête, trouvant longues les heures que d'autres trouvent courtes, ne sachant comment gaspiller ce trésor dont on peut être avare, s'ennuyant seule, s'ennuyant dans un long tête à tête avec le mieux aimé, ayant le goût du changement et du bruit, en un mot une coquette presque banale, si elle n'avait eu pour elle le charme physique, la grâce et, sans doute, une violence morbide dans la passion[1].

Toute autre devait être Quintilie. Son amour pour Calvus, petit au point, à ce qu'il semble, d'être ridicule, sans cesse appliqué au travail, et qui, avec le cœur ardent et l'esprit opiniâtre, ne devait avoir rien de ce qu'il faut pour briller à des yeux vulgaires, cet amour suffit pour nous la faire connaître : sérieuse, instruite, fidèle et tendre, assise volontiers au foyer domestique, capable de se dévouer, se prenant aux grands sentiments et aux grandes

1. Voy. dans *Cicéron et ses amis*, de G. Boissier, les pages sur Clodia, 174-186.

pensées, telle devait être cette femme, morte bien jeune encore, touchante figure sur laquelle demeure assez d'ombre pour la rendre tout à fait poétique, et dont les traits peuvent cependant être évoqués avec quelque précision. A son nom paraît bien convenir l'épithète de « triste » que Racine aime à donner aux jeunes femmes de ses tragédies : *misera Quintilia*, dira Properce[1]. Calvus avait vingt-huit ans lorsqu'elle mourut ; il garda le souvenir de celle qui l'avait aimé et souvent consolé, et consacra son talent élégiaque à chanter son amour aboli.

On s'est peu occupé de Quintilie ; elle mérite une place dans ce groupe de jeunes Romaines distinguées qui ont charmé la vie des grands hommes et dont l'influence contribuait à adoucir les mœurs : Tullie, la fille si chère de Cicéron, l'épouse peu heureuse de Dolabella ; Périlla, la belle-fille d'Ovide que celui-ci nous montre assise au milieu des livres et des muses[2] ; la femme de Lucain, Argentaria Polla ; celle de Stace, Claudia ; d'autres dont les noms ne nous sont pas parvenus, car à l'encontre de ce qui se passait en Grèce, où les courtisanes avaient le privilège de l'instruction et du commerce

1. Propert., II, 34b, 89 :

> Haec etiam docti confessa est pagina Calvi
> Cum caneret miserae funera Quintiliae.

2. Ovid., *Trist.*, III, 7, 3 :

> Aut illam invenies dulci cum matre sedentem
> Aut inter libros Pieridasque suas.

Cette élégie est une des plus charmantes d'Ovide, et une de celles qu'on cite et reproduit le moins souvent.

intellectuel avec les hommes, à Rome il était permis à la femme d'être vraiment l'amie et la compagne du mari ; on lui laissait le droit d'orner et de cultiver son esprit. L'idéal de Molière peut ne pas suffire à tous, et j'imagine que Calvus ne se trouva point mal d'avoir dans ses travaux une douce et intelligente conseillère. Qui sait si l'activité rare de ce jeune homme, dont la vie si courte fut plus remplie et par conséquent plus longue qu'une vie ordinaire, n'est pas due pour une grande part au génie bienfaisant de Quintilie ? C'est peut-être là ce que chantaient ces élégies qui, nous dit Catulle, allaient réjouir dans la nuit de la tombe celle qui y était prématurément descendue[1]. Mystérieuse histoire de deux cœurs ! les vers qui la racontaient se sont perdus, et parmi les chefs-d'œuvre que nous a dérobés le temps jaloux, il en est peu qui soient à regretter davantage[2].

Calvus partagea tour à tour avec Catulle le discrédit, qui, à l'époque d'Auguste, s'attachait aux écrivains de la génération précédente, puis le regain de fortune dont ils profitèrent sous les Antonins. Il ne faut pas du reste exagérer l'injustice des contemporains de Virgile à l'égard des poètes qui leur avaient ouvert la route : nous avons vu l'hom-

1. Catull., 96 ; voy. Tém. poèt. III.

2. On a pensé, d'après une épigramme de Martial (XIV, 196), que Calvus avait composé, en plus des ouvrages dont nous avons parlé, un poème didactique sur les eaux et les sources ; voy. Friedlaender, édit. de Martial, t. II, p. 300. Mais rien n'est moins certain.

mage que leur rendait Properce, et comment Ovide encore citait leurs noms. Il convient aussi de comprendre en son juste sens, le langage d'Horace raillant, dans une de ses satires[1], bien moins Calvus et Catulle que leurs plats et tardifs imitateurs. Lancé dans une polémique, Horace combat ceux qui veulent se stériliser dans une perpétuelle copie du passé. Le dernier mot de l'art, qui ne pouvait être chez Catulle et Calvus puisqu'il n'est nulle part, se rencontre moins que partout ailleurs chez des auteurs de pastiches, et c'étaient ceux-ci que visait la saine critique d'Horace[2].

Ainsi, des vers passionnés, poésie moins gracieuse peut-être, moins aimable pour beaucoup que celle de Catulle, mais plus profonde et plus large à la fois, plus recueillie, plus romaine encore par conséquent; des discours dont la lecture, en admettant qu'elle eût peu de charme en elle-même, serait des plus utiles pour éclairer notre jugement sur l'école attique; œuvre double, vers et prose, qui, en nous procurant de délicats plaisirs littéraires, nous permettrait de reconstituer avec certitude la figure d'un homme supérieur, ses traits moraux et intellectuels : voilà ce que nous avons perdu en perdant les livres de Calvus. Cornélius Gallus, dont il ne reste même pas un fragment et sur le compte

1. Horace, *Sat.* I, 10, 18-19 :

neque simius iste
Nil praeter Calvum et doctus cantare Catullum.

2. Rapprochez le *simius iste* du célèbre *o imitatores servum pecus* (*Epist.* I, 19, 19.)

duquel les renseignements manquent souvent de précision, a fourni à M. Nicolas[1], il y a tantôt un demi-siècle, la matière intéressante d'un long volume : Calvus, par les questions que soulève autour de lui son rôle important parmi les poètes alexandrins et les orateurs attiques, par lui-même aussi, par sa haute valeur morale et par son grand talent personnel, mériterait d'inspirer quelque travail analogue. Aujourd'hui, on ne se renferme plus comme autrefois dans le cercle des littératures classiques ; c'est là une heureuse expansion ; mais il ne faudrait pas croire, parce qu'il y a d'autres temps et d'autres pays à connaître, que tout soit dit sur les grands siècles de Rome. Il reste encore bien des recoins inexplorés, bien des endroits où il faudrait repasser pour s'assurer qu'on ne s'est pas trompé jusqu'ici. On en reviendrait parfois avec des vues nouvelles ; on en rapporterait, plus souvent qu'on ne se l'imagine, un des sentiments les plus nobles et les plus doux, l'admiration.

1. Mort il y a un an, professeur à la faculté des lettres de Rennes ; auteur d'un livre sur Cornélius Gallus, dans lequel le goût littéraire s'unit à une rare érudition, et d'un travail en latin sur Cassius de Parme (1851).

POLÉMIQUE DE L'ÉCOLE ATTIQUE

AVEC CICÉRON

I. — Les sources.

Sur la rivalité littéraire qui occupa et passionna les dernières années de Cicéron, nous n'avons que peu de documents; les uns nous viennent des acteurs de la lutte; les autres, des écrivains postérieurs.

Les discours des Attiques, qui nous permettraient de juger pièces en mains, ne nous sont pas parvenus. Quelques fragments conservés par les rhéteurs et les grammairiens, et dont l'ensemble ne remplirait pas une page[1], voilà ce qui reste de l'œuvre oratoire de Calvus, de Brutus, de Caelius et de Curion. Et ce n'est pas seulement leur brièveté qui les rend peu significatifs; c'est encore ce fait qu'ils sont choisis, non pour leur beauté oratoire ou leur caractère attique, mais le plus souvent pour quelque

1. Réunis dans *Fragmenta orat. roman.* de Meyer, Zurich, 1842.

singularité de langue, de sorte qu'ils ne nous sont d'aucun secours dans nos investigations. Nous n'avons pas davantage de traités techniques sortis de cette école; il semble bien[1] que les Attiques avaient écrit sur l'art oratoire; mais, de ces ouvrages, rien n'est venu jusqu'à nous.

Il ne nous reste, pour connaître leurs doctrines, que les jugements de Cicéron dans ses œuvres de rhétorique : le *Brutus*, l'*Orator*, le *De optimo genere*[2]. Or Cicéron justement est suspect. Il est juge et partie; il plaide sa propre cause, plus soucieux d'avoir le dernier mot dans la polémique que de restituer la pensée de ses adversaires; et il est dans son rôle, jusqu'à un certain point dans son droit. Il déplace la question, il en fait une querelle de mots sur l'épithète d'*Attici* que se donnaient ses rivaux. En tout cas, il les dénigre, et le témoignage d'un contemporain nous permet de saisir sur le fait, au moins une fois, sa malveillance[3].

Cette lutte littéraire laisse aussi des traces dans sa correspondance. On y trouve quelques lettres relatives à la polémique qu'il soutenait de 48 à 46; elles sont parfois obscures[4]. Les plus intéressantes

1. Infra, pp. 83 et 84.

2. Cic. *Brut.* 17,66-18,69; 82,283-84,291; — *Orat.* 7,23 et 24; 9,28 à 32; 50,168-51,171; 68,229; 70,234-71,236. — *De opt. gen. or.* 3,7-6,16; — *Tusc.* II, 1,3.

3. Cf., sur les succès oratoires de Calvus, Cic. *Brut.* 84,289, et l'anecdote rapportée par Catulle *Carm.*, 53 édit. Baehrens qui contredit l'affirmation de Cicéron (v. supra, p. 151).

4. Cic. Lettres : *ad fam.* XII, 17; XII, 18; XV, 21 — *ad Att.*, XIII, 46; XIV, 20; XV, 1.

ont péri : celles qu'il échangeait avec Calvus[1] et Brutus[2] sur ce sujet, et les réponses de ses adversaires, qui seraient si importantes pour nous prononcer avec impartialité.

Quant aux témoignages des écrivains postérieurs, on ne peut les admettre qu'avec défiance. Quintilien, dans sa lutte contre l'école littéraire de Sénèque, avait triomphé en restaurant l'enseignement et les idées de Cicéron. Il est le premier des Cicéroniens; nous ne pouvons nous attendre à trouver chez lui de la sympathie pour les Attiques; il reproduit le plus souvent les arguments de Cicéron[3].

Tacite, dans le Dialogue des orateurs, parle plusieurs fois des Attiques[4]. Mais Tacite est hostile à l'éloquence ancienne en général, à Cicéron du reste comme à tout autre. Il n'est équitable pour aucun des classiques; il ne l'est sans doute pas non plus pour les Attiques. Du moins nous donne-t-il quelques renseignements précieux sur le débat qui nous occupe.

Un passage des Controverses de Sénèque le rhéteur[5] est, à ce même point de vue historique, de la plus haute importance pour faire connaître la rivalité de Calvus et de Cicéron.

1. Infra p. 84.
2. Infra p. 85.
3. Quint. I. O. : II, 20,10; VI, 3,20; VIII, 3,6; IX, 4, 63-75; X, 1, 115; X, 2,25; XII, 1,22; XII, 10,11.
4. Tac. *Dial.*, 17-18, 21, 23, 25.
5. Sèn. le rhét. *Controv.*, VII, 4 (19); voy. Tém. pros., V.

La conclusion qui paraît se dégager de cet examen des sources, est que nous ne pouvons contrôler par les œuvres originales les témoignages qui nous sont parvenus sur la querelle de Cicéron avec les Attiques; que nous sommes réduits à interpréter ces documents; qu'aucun d'eux n'est assez impartial pour être exact; qu'ils sont tous des affirmations d'adversaires préoccupés de soutenir une thèse; et qu'il n'est donc permis d'en user que sous toutes réserves.

II. — Naissance de l'école attique.

Est-il vrai que Cicéron ait joui parmi ses contemporains d'une suprématie incontestée ? Cette tradition a sa source dans Quintilien, dont l'admiration partiale grandissait Cicéron aux dépens de ses adversaires; mais c'est surtout au XVIe siècle qu'elle s'est développée. On avait conservé la plupart des œuvres de Cicéron; on avait perdu les discours de tous ses contemporains : d'où l'impossibilité de contrôler par les textes les jugements de la critique ancienne. Quoi de plus naturel, pour des cicéroniens aussi fort épris de leur modèle que les humanistes du XVIe siècle, que d'attribuer à Cicéron une place à part, et peut-être de penser que ce qui avait péri ne méritait pas de vivre ?

L'étude plus précise de l'histoire littéraire montre que, si l'Antiquité considérait Cicéron comme le premier orateur de son temps, sa gloire n'était pas éclatante au point qu'on ne pût lui comparer ses émules. En fait, Cicéron a dû lutter toute sa vie pour conquérir et pour garder le premier rang. Lorsqu'il est apparu au forum, Hortensius y régnait en maître, et Cicéron ne dut qu'à son labeur opiniâtre une victoire longtemps indécise. A peine sa supériorité s'était-elle affirmée sur Hortensius vieilli, qu'il voyait surgir un jeune orateur qu'un premier discours

mit de suite en lumière : César, l'accusateur de Dolabella. César ne considéra jamais l'éloquence que comme un moyen de se frayer la route aux honneurs ; bien que d'un esprit très cultivé, il n'avait pas derrière lui les études approfondies de Cicéron. Cependant, de 77 à 58, ses dons naturels le plaçaient au premier rang ; les contemporains, et même les critiques postérieurs qui pouvaient encore lire ses discours, hésitaient parfois entre Cicéron et lui. Mais, à partir de 58, César n'est plus à Rome ; Hortensius prend rarement la parole, son éloquence est visiblement au déclin. M. Calidius, que l'on avait voulu opposer à Cicéron, a paru inférieur dans le procès de Gallius en 64[1]. Cicéron, revenu d'exil, s'est multiplié au forum ; il publie en même temps son grand ouvrage didactique, le *De Oratore* (55). Vers cette époque, il règne au barreau comme à la tribune ; César rend à son génie oratoire un hommage public[2] ; lui-même semble se croire assuré de l'avenir. Le *De Oratore* révèle la conscience qu'il avait de son talent et de sa haute situation à Rome ; on y sent l'autorité du succès.

Mais voici que, huit ou dix ans plus tard, il éprouve le besoin de reprendre l'exposé de ses doctrines oratoires. Coup sur coup, il publie quatre traités : le *Brutus*, l'*Orator,* le *De optimo genere,* les *Partitiones oratoriae*. Dans ces ouvrages, le ton a changé ; il est devenu inquiet, agressif ; il semble se croire

1. *Brut.* 80, 277 sqq.
2. *Brut.* 72, 253.

menacé dans sa situation. Une nouvelle école s'est formée, qui conteste son prestige : l'école Attique. Elle avait pour chefs reconnus M. Calidius[1] et surtout C. Licinius Calvus[2]. Autour d'eux se rangeaient M. Junius Brutus[3], M. Caelius Rufus[4], C. Scribonius Curion[5], peut-être Q. Cornificius[6] ; César, disait-on, penchait vers leurs doctrines ; Asinius Pollion, qui commençait à parler, se rattachait à leur enseignement.

A quelle époque cette école oratoire a-t-elle fait son apparition ? Les anciens ne nous apprennent rien de précis à ce sujet ; mais en recueillant les renseignements épars, on peut en fixer approximativement la date[7]. Le premier discours de Calvus contre Vatinius est de l'année 58 ou 57[8]. Cependant rien dans les lettres de Cicéron n'indique à cette

1. *Brut.* 80, 276.
2. *Brut.* 82, 283.
3. *Ad Att.* XIV, 20 ; XV, 1.
4. *Brut.* 79, 273.
5. *Brut.* 81, 280.
6. *Ad. fam.* XII, 17.
7. O. Harnecker (*Cicero und die Attiker,* Neue Jahrb. für Philol. u. Pädag. 1882, vol. 125, pp. 67 suiv.) s'efforce de prouver que l'apogée de l'école attique coïncide avec le proconsulat de Cicéron. Sans fixer une date aussi précise, nous avons cherché à fortifier cette opinion de quelques arguments nouveaux.
8. La question des procès intentés par Calvus à Vatinius est fort obscure , car les textes sont rares et quelquefois contiennent des erreurs évidentes. On a souvent essayé d'éclaircir ce petit problème historique. Le dernier ouvrage, qui s'en occupe est, à notre connaissance, G. Mathies *De C. Licinii Calvi in Vatinium accusationibus* dans les *Commentationes philologae* du séminaire de Leipzig réunies et publiées en l'honneur de G. Curtius

époque une rivalité entre les deux orateurs : la lutte ne date pas de là. Mais entre les années 51 et 48, Cicéron demeura éloigné de Rome, d'abord en Cilicie, puis au camp de Pompée, puis en exil à Brindes, enfin dans sa retraite de Tusculum. Cicéron absent, Hortensius mort ou près de mourir, César occupé de ses desseins politiques et s'apprêtant aux guerres civiles, aucun des grands orateurs n'était donc présent dans la Ville, et la place, pendant quatre années, fut libre aux jeunes gens : on

(Leipzig 1874). L'auteur discute les opinions antérieures et propose des conclusions en majeure partie acceptables. Voici ce qui semble ressortir des faits de la manière la plus plausible :

a. Il y eut au moins trois accusations portées par Calvus contre Vatinius. Ceci ressort, comme le fait remarquer Nipperdey, du texte de Tacite qui, *Dial.* 21, parle de la *secunda accusatio* comme étant la plus célèbre.

b. Nous savons par Cicéron, *ad fam.*, I, 9, 19, que Vatinius fut accusé en 58 pour violation de la loi Licinia Julia ; et les scolies, malgré une erreur expliquée par Mommsen, s'accordent avec ce passage (*scol.* p. 310, p. 322). Or, à cette époque, Calvus attaqua pour la première fois Vatinius. Le fait est attesté par Tacite *Dial.* 34 et Quint. I. O. XII, 6,1, dont rien n'autorise à rejeter les affirmations. Il est dès lors naturel d'identifier les deux procès. Ce procès échoua par l'*intercessio* du tribun Clodius (Cic. *pro Sest.* 64,135, et *in Vatin.* 15, 37, et *scol.* p. 310.)

c. Les scolies, malgré une erreur grossière, parlent d'un procès de brigue intenté à Vatinius (p. 310). D'autre part, on sait que en 56, à l'époque du procès de Sestius, Vatinius, candidat a la préture, avait, par des jeux de gladiateurs, enfreint la *lex Tullia de ambitu*, et que Cicéron lui faisait prévoir un procès imminent (Cic., *pro Sest.*, 64, 135 ; *in Vatin.* 15, 37). A l'occasion du même procès, Calvus s'était engagé publiquement envers Aemilius Paullus à attaquer Vatinius (Cic., *ad Quint. fr.* II, 4, 1). — On sait qu'une accusation était valable avant les comices, et que, à cette époque, elle pouvait servir les intérêts de Calvus, qui sou-

peut croire qu'ils en profitèrent[1]. Le fait certain est que, dès 50-49, alors que Cicéron se trouvait à Brindes, des correspondances s'échangeaient entre lui d'une part, Brutus et Calvus d'autre part ; après la mort de Calvus, il croyait encore devoir s'expliquer sur cette correspondance avec un de ses amis, Trébonius, et aussitôt il se mettait à composer ses nouveaux traités oratoires. Il est donc permis de supposer que c'est pendant son absence que l'école attique avait pris position.

Une autre considération vient à l'appui de cette hypothèse. M. Calidius avait plaidé contre Gallius

tenait le rival de Vatinius. — Toutes ces raisons ont conduit G. Mathies à supposer une accusation de brigue portée en 56 par Calvus contre Vatinius. Ce serait la *secunda actio* si célèbre. Mathies fait observer justement que les fragments que nous possédons, (surtout les fragm. or. 1-4) se rapportent mieux à une telle accusation, qu'à un procès *de sodaliciis*. Cette opinion semble acceptable, étant donné qu'il faut chercher trois accusations de Calvus contre Vatinius. — Le procès échoua du reste, puisque Vatinius fut préteur en 55.

d. En 55, Crassus consul fit voter une loi *de sodaliciis*, au nom de laquelle Calvus attaqua Vatinius à sa sortie de charge. Nous savons que Cicéron défendit l'accusé et le fit absoudre.

e. Il semble que Cicéron ait encore soutenu Vatinius de sa parole ou de son témoignage dans un procès postérieur (Valère Maxime IV, 24, cf. Cic., *Lentul. ad fam.* I, 9, 4). Mais rien n'autorise à supposer, avec Mathies, que ce quatrième procès ait été intenté par Calvus.

1. O. Harnecker, *loc. cit.* p. 109, pense que leur succès ne fut pas étranger à l'empressement maladif que montra Cicéron à rentrer de Cilicie. C'est se montrer bien affirmatif en l'absence de textes concluants; car Cicéron avait manifesté un égal désir de ne pas quitter Rome. Peut-être convient-il de dire seulement que c'était une des raisons qu'il avait de ne pas vouloir partir, l'école attique commençant alors à se constituer.

en 64[1]; pour les biens de Cicéron en 57; pour Scaurus en 54. Nous savons qu'entre 58 et 54 Calvus composa cinq ou six discours; que Caelius Rufus à la date de 52, en avait déjà prononcé quatre, Curion un (contre Caelius en 56); Brutus s'était mis à écrire en 52 (sur la dictature de Pompée, pamphlet en forme de discours); il rédige en 51 sa Milonienne. Asinius Pollion avait abordé le forum en 54 par une accusation de C. Caton. Il y avait donc, vers l'année 51, une pléiade de jeunes orateurs, qui commençaient seulement à se faire connaître depuis sept ou huit ans. A l'exception de Calidius, plus âgé que les autres (né en 97), et de Pollion, plus jeune (né vers 75)[2], ils étaient tous à peu près du même âge : Brutus était de 85, Curion de 84, Calvus et Caelius de 82. Il ne paraît pas que Cicéron ait pris ombrage de leur succès jusqu'à son départ, car nous observons entre 54 et 51 un ralentissement dans son travail oratoire; nous n'avons de lui, pour cette période, que quatre discours : contre Pison (54), pour Plancus (53), pour Rabirius (53), pour Milon (51) : or, nous savons qu'il n'aimait pas à se reposer sur sa gloire quand il sentait sa situation compromise. Mais il est naturel que l'absence de Cicéron ait favorisé la réputation des nouveaux orateurs, dont l'activité était incessante. Calvus, à sa mort en 47, ne laissait pas moins de vingt et un discours. De Brutus, nous savons qu'il

1. Nous nous référons aux dates indiquées par Meyer, *Fragm. orat. rom.*

2. Cf. Nipperdey, *Opuscula*, p. 288.

avait défendu Appius Claudius Pulcher en 50 et fait son oraison funèbre en 48; les célèbres discours tribunitiens de Curion sont de l'an 50; Caelius, la même année, prononçait comme édile curule un discours sur les conduites d'eaux de Rome; Calidius en 51 avait plaidé une défense personnelle. Le forum leur appartenait; peut-être perdait-on de vue Cicéron absent. C'est ce qui explique l'âpreté de la lutte qui, nous le verrons, fut très vive.

III. — COMPOSITION DE L'ÉCOLE ATTIQUE.

Il n'est pas sans intérêt de considérer, vers cette date de 50, de quels éléments se composait l'école attique, et dans quel milieu intellectuel elle s'est formée, pour y chercher quelques clartés sur ses idées et sur le caractère de sa rivalité avec Cicéron.

Parmi les Attiques, plusieurs descendaient des plus anciennes familles : César, Brutus, Calvus ; les autres appartenaient à la plus haute société romaine : Curion, Caelius, Pollion, Cornificius. C'était donc une école aristocratique, composée de patriciens ou au moins de nobles, à qui leur naissance ouvrait le monde élégant et cultivé de Rome, où Cicéron, homme nouveau, dut se faire une place à force de labeur. De plus, tous étaient des Romains, et non, comme Cicéron, des gens des municipes. On sait les critiques dédaigneuses que le survivant de cette école, Pollion, faisait du style de cet autre municipal, Tite-Live. Peut-être la situation de Tite-Live vis-à-vis de Pollion n'est-elle pas sans analogie avec celle de Cicéron vis-à-vis de César ou de Calvus. L'*urbanitas*, privilège des orateurs de Rome, dont Cicéron lui-même fait un si grand éloge, et qu'il avait dû acquérir par un travail incessant, les

attiques le possédaient par le seul effet de leur éducation, et pour ainsi dire par hérédité; elle leur était naturelle. Aussi ne faut-il pas s'étonner si Calvus conduisait avec Catulle le chœur des poètes alexandrins.

Ces observations entraînent plusieurs conséquences. En premier lieu, pour beaucoup des Attiques, leur nom suffisait à les faire connaître. Cicéron, chevalier obscur d'un petit municipe, serait demeuré inconnu dans Rome, s'il n'avait pas été un grand orateur. C'est son éloquence qui seule mettait son nom en lumière, qui lui ouvrait non seulement la carrière politique, mais les cercles mondains et lettrés, qui lui donnait la fortune. Sentant la nécessité d'être toujours le premier au forum, Cicéron s'adonna toute sa vie à un travail continu vers la perfection oratoire de la forme et du fond. Mais un Calvus, un César, un Curion, étaient connus du peuple; les honneurs leur revenaient de droit quand ils voulaient les briguer; et si Calvus ne fut même pas questeur, ce fut sans doute dédain de sa part. S'ils s'adonnaient à l'art oratoire, ces jeunes patriciens agissaient un peu comme plus tard les nobles de l'ancienne France quand ils se consacraient à l'art militaire ou à la théologie, parce que tout patricien se devait à lui-même d'être avocat et orateur politique comme tout gentilhomme de porter l'épée de colonel ou la crosse d'évêque. L'éloquence n'était donc pas le but principal de leur vie; un homme comme Cicéron devait leur paraître trop uniquement

un rhéteur[1]. Ils considéraient le talent oratoire d'un autre point de vue que lui ; et dans cette vanité si naïve qui tenait à sa nature, ils voyaient peut-être un effet de son origine plébéienne et municipale. Leur éducation, leur goût les portaient à sourire de cette satisfaction bruyante de soi-même que Cicéron étalait en parvenu de l'éloquence.

Ajoutons que, dans cette éloquence, entendue seulement comme un art libéral et un instrument, la plupart de ces orateurs apportaient un fonds d'idées personnelles, qui les conduisaient à un genre simple et sans ornements. Par instinct de patriciens, par habitude de lettrés, par élégance d'hommes du monde, ils dédaignaient les artifices de la rhétorique et les procédés scolaires de la parole ; leur morgue aristocratique leur faisait tenir pour un défaut tout ce qui s'écartait de la simplicité nue du style de la conversation[2]. L'idée de rechercher la faveur populaire par des moyens faciles, par des phrases à effet, par l'abondance du développement, leur paraissait sans doute au dessous d'eux et de leur situation. Autant par mépris du public que par éducation, ils devaient viser à une parole brève, mordante, d'un abandon apparent qui ne manquait pas de grâce.

1. Abstraction faite de sa politique hésitante qui nuisait assurément à son prestige et qui justifiait en un sens un jugement défavorable, nous croyons que, même avec un autre caractère, il eût encore été jugé ainsi.

2. Si cette conjecture était admise, elle expliquerait, dans une large mesure, les affinités qui unissaient les Attiques de Rome à Lysias, dont les discours sont en effet une imitation voulue et du reste obligatoire de la conversation ordinaire.

Nous les rapprocherions volontiers de Scipion Émilien, comme eux aristocrate, lettré et hautain. Le ton incisif des discours contre P. Sulpicius Gallus ou contre L. Asellus, le mépris souverain qui perce dans le discours contre la loi Papiria, l'ironie dédaigneuse du long fragment contre la loi judiciaire de Tib. Gracchus, pourraient bien avoir été, avec les discours des Gracques eux-mêmes, les premières esquisses et comme les modèles de la future éloquence attique.

Parmi les Attiques, il en était un au moins, Calvus, qui avait des motifs personnels de malveillance contre Cicéron. On l'a vu plus haut[1] : c'est sur l'accusation de Cicéron que Licinius Macer, père de Calvus, pour échapper à une condamnation imminente, avait été acculé au suicide. Un tel souvenir devait éloigner Calvus de Cicéron ; et nous savons qu'entre eux l'hostilité était permanente. Calvus s'est toujours soustrait à la tutelle littéraire de Cicéron.

Il ne faut donc pas s'étonner qu'une polémique ait éclaté entre Cicéron et les Attiques : des divergences d'éducation, de goût et d'humeur, des vues théoriques et des préoccupations pratiques opposées, devaient les mettre aux prises un jour ou l'autre.

1. Cf. p. 49.

IV. — Histoire de l'école attique.

Si les documents font défaut pour décrire dans le détail l'histoire de la lutte, l'interprétation des textes permet, sur quelques points, des conjectures très probables.

On a montré comment le départ de Cicéron laissa le champ libre aux Attiques et affermit leur situation à Rome. Les événements politiques qui suivirent tinrent Cicéron éloigné malgré lui de la capitale. Sa correspondance à cette époque, et le prologue du Brutus où il parle d'Hortensius et de son exil à Brindes[1], trahissent l'inquiétude qu'il paraît avoir éprouvée pour sa réputation. Non seulement les Attiques apportaient au forum un genre opposé au sien, mais encore ils blâmaient publiquement sa propre éloquence et ses doctrines oratoires. Ils avaient composé des traités techniques. Tacite nous parle des *Commentarii* de Calvus[2]. Peut-être faut-il entendre par là les lettres qu'il échangea avec Cicéron; mais on ne peut contester l'existence d'un ouvrage didactique de Q. Cornificius dont Quintilien cite des fragments [3]; et nous savons

1. *Brut.*, 1, 1 sqq.; 8, 11 sqq.
2. Tac. *Dial.* 21.
3. Quint. I. O. V, 2; IX, 3, 98.

que Cornificius appartenait à l'école attique[1], bien que nous n'ayons rien conservé de ses discours. Il semble donc probable que les Attiques avaient répondu au *De Oratore* par un exposé de leur propre doctrine.

Cicéron fut ainsi conduit à discuter avec eux. Son séjour à Brindes est marqué par une correspondance littéraire avec Calvus et Brutus. Tacite parle en deux endroits de cette correspondance avec Calvus[2]. D'autre part nous avons conservé deux fragments de lettres de Cicéron à Calvus, qu'il est aisé d'interpréter d'après cette donnée[3]. Enfin Cicéron lui-même fournit un témoignage irrécusable. A la mort de Calvus on trouva les lettres que Cicéron lui avait écrites. L'une d'elles tomba entre les mains de Trebonius, ami et partisan de Cicéron. Que contenait cette lettre ? Il est possible de le soupçonner : elle devait renformer des éloges très nets de Calvus, car Trebonius surpris écrivit à Cicéron pour lui demander des explications. La réponse de Cicéron[4] est embarrassée ; il est visiblement contrarié que cette lettre, témoignage de concessions à Calvus, soit tombée en d'autres mains. Nous voyons bien en tout cas qu'il s'agissait, dans cette correspon-

1. L'identification de ce traité avec la Rhétorique à Hérennius ne semble pas démontrée ; et d'autre part nous ne voyons pas d'autre moyen d'expliquer les deux lettres de Cicéron à Cornificius dont nous parlons plus loin p. 87.
2. Tac. *Dial*, 18, 25.
3. Cic. *ap. Prisc.* IX, 10, 51 ; voy. *Cicer. op.* Baiter et Kayser, t. XI, p. 47 ; Cic. *ap. Nonium*, p. 469, 10.
4. *Ad. fam.* XV, 21 ; cf. Tém. pros. III.

dance, des questions oratoires : *Multae erant et reconditae litterae; vis non erat. Ad eam igitur adhortabar*[1]. En ce qui concerne Brutus, nous n'avons pas de textes aussi nets. Mais la mention[2] faite par Cicéron d'une lettre que Brutus lui avait adressée à Brindes, et qui l'avait rappelé *ad pristina studia* paraît bien indiquer que ce n'était pas seulement une lettre de consolation, et qu'il y était traité de théories oratoires. D'autre part, de nombreux passages de Tacite et de Quintilien[3] confirment cette hypothèse, et rendent vraisemblable la conjecture d'un critique récent sur l'existence d'une correspondance littéraire entre Cicéron et les Attiques[4].

Cependant Cicéron était rentré d'exil. Le forum était occupé par ses rivaux. Il ne pouvait plus être question à cette époque de discours politiques, mais l'éloquence judiciaire restait ouverte. Cicéron y retrouvait des émules de gloire. En 47, Brutus défendait, de concert avec lui, le roi Dejotarus. Calvus surtout jouissait d'une grande faveur. Un témoignage postérieur éclaire la situation d'un jour très net.

1. Étant donné ce qu'on sait des relations de Calvus avec Cicéron, il serait en effet étrange que Calvus, séparé de Cicéron aussi bien par les souvenirs de la vie privée que par les idées politiques, lui eût écrit autrement que pour une polémique d'ordre général. L'étonnement même de Trebonius, qui se devine à travers la réponse de Cicéron, indique bien qu'il ne trouvait pas vraisemblables, entre eux, des relations amicales.

2. *Brut.*, 3, 11.

3. Tac. *Dial.* 25; Quint. I. O. II, 20, 10; VIII, 3, 6 et 31; IX, 4, 63 et 75; XII, 1, 22.

4. O. Harnecker, *loc. cit.* p. 601 sqq.

Sénèque le rhéteur, quoiqu'il trouvât injustifiée la prétention de Calvus, dit cependant que, en fait, celui-ci disputa longtemps à Cicéron le premier rang au barreau[1]. Dans la défense de Dejotarus, Cicéron s'était mesuré avec un Attique, Brutus, et le discours de celui-ci obtint dans l'antiquité de nombreux suffrages. Les Attiques gagnaient du terrain; Cicéron dut sauver sa doctrine menacée.

C'est ainsi que s'explique la composition du *Brutus* et de l'*Orator*. Ce sont des plaidoyers, presque des pamphlets littéraires. Ce caractère apologétique est mis hors de doute par l'analyse des traités eux-mêmes, comme par les renseignements extrinsèques. Que signifient ces digressions du *Brutus*, cet éloge de Caton mis en balance avec Lysias[2], ces discussions de mots sur l'atticisme[3], qui interrompent l'histoire de l'éloquence romaine, sinon que Cicéron veut prouver aux Attiques qu'ils ne sont ni dans la tradition romaine, ni dans la vraie tradition grecque? Pourquoi ordonner l'énumération des orateurs romains et les progrès de l'éloquence autour de la sienne, terme où tout aboutit, sinon pour montrer qu'il est le représentant de l'ancienne école romaine? Dans l'*Orator*, il distingue plusieurs genres d'éloquence et donne au genre simple (entendez le genre attique) le dernier rang[4]. Ailleurs, il critique Lysias, Thucydide et même Démosthène pour prouver que

1. Sén. le Rh. *Controv.*, VII, 4 (19); cf. Quint. X, 1, 115.
2. *Brut.* 17, 66-18, 69; cf. J. Martha, édit. du *Brut.*, Paris, 1892.
3. *Brut.* 82, 285-84, 289.
4. *Or.* 23,75-26, 90.

l'école attique grecque n'offre pas la perfection de l'art oratoire. Enfin il publiait une traduction déjà ancienne des deux discours sur l'affaire de la Couronne, et il y ajoutait en préface une attaque directe contre les Attiques[1].

On y sent de l'aigreur; avait-il à se plaindre du médiocre succès de ses autres ouvrages? En publiant le *Brutus* et surtout l'*Orator*, il les envoya à tous les Attiques, s'attendant à convaincre, non seulement le public, mais, par une illusion plus singulière, ses adversaires eux-mêmes. Il est très curieux de voir dans la correspondance de Cicéron son ardent désir de gagner Brutus[2] et Cornificius[3]. Ni Brutus, ni Cornificius ne firent sans doute de réponse satisfaisante; chacun demeura dans son opinion. Cicéron, toujours candide, en fut étonné et froissé. Il se plaignit avec quelque amertume à Atticus de l'attitude de Brutus; dans une réponse à Cornificius[4], il laissa percer de l'humeur contre l'école dont celui-ci faisait partie.

Ce fut lui pourtant à qui demeura la victoire. Ce triomphe tint à plusieurs causes. La mort prématurée de Calvus en 47 le délivra de son plus redoutable adversaire. Curion, Caelius, Calidius déjà avaient tour à tour disparu; l'éloquence de Brutus était, comme son caractère, trop calme et trop gourmée

1. *De opt. gen. orat.*, cf. Cicéron et ses ennemis litt., trad. d'O. Jahn par Gache et Piquet. Paris, 1886.
2. On le voit dans la lettre *ad Att.* XIV, 20.
3. *Ad fam.* XII, 17.
4. *Ad fam.* XII, 18.

pour plaire au grand public. Pollion ne se montrait plus au forum; de nouveau, Cicéron restait seul. Puis, les circonstances politiques détournaient les esprits de ces questions littéraires. Enfin le prestige de Cicéron devant le peuple ne paraît pas avoir souffert de ces polémiques. Lorsque, en 45, retiré dans sa villa, il écrivait le deuxième livre des Tusculanes, il croyait pouvoir n'accorder à l'école qui lui avait causé tant de soucis, qu'une mention rapide et dédaigneuse[1].

Était-elle cependant tout entière disparue? Cicéron s'en flattait. Mais quand Brutus lui donna pour le lire et le corriger son discours au Capitole (44), Cicéron comprit que la lutte était à recommencer[2]. Enfin, en 42, Asinius Pollion rentrait au forum avec un discours pour Aelius Lamia. Pollion demeura toute sa vie fidèle aux idées de sa jeunesse et transmit à son fils Asinius Gallus son hostilité contre Cicéron. L'école attique ne s'était donc pas éteinte avec Calvus. Mais après avoir exposé l'histoire de ses débats avec Cicéron, il convient d'examiner la polémique elle-même, et de voir aux prises les doctrines adverses.

1. *Tusc.* II, 1,3.
2. *Ad Att.* XV, 1.

V. — Les doctrines de l'école attique.

Certains critiques (O. Jahn, Piderit[1]), ont pensé que les Attiques étaient une école extrême qui devait son origine à Cicéron lui-même. Quand celui-ci avait paru au forum, le genre asiatique dominait avec Hortensius. Les Asiatiques, soucieux avant tout d'éloquence brillante, donnaient trop à la forme, à la composition de la phrase et au choix des expressions. En réaction contre cette école, Cicéron, revenu de Grèce, importa les idées du rhéteur Molon, en les élargissant, il est vrai. Il voulait soumettre à un goût plus sévère le travail du style. Cette réaction dans le sens de la simplicité aurait été à son tour dépassée, et des élèves plus logiques que le maître auraient abandonné le genre rhodien et cicéronien pour se rattacher à la tradition attique, à l'imitation de Lysias ou même de Thucydide. L'atticisme ne serait ainsi qu'un fruit de la doctrine cicéronienne mal comprise.

Il faut rejeter cette opinion. On invoque en sa faveur l'espèce de tutelle littéraire que Cicéron aurait exercée sur la jeunesse; mais nous ne voyons pas qu'elle ait été si générale. Au contraire, les Attiques paraissent s'être formés à l'écart de Cicé-

1. Voy. leurs éditions du *Brutus*.

ron. Pour Calvus et Caelius[1], nous sommes assurés qu'ils ne s'attachèrent jamais à lui, et, si le grand orateur eut des motifs de ne pas en vouloir au second, il garda rancune au premier. Curion fut l'élève du rhéteur L. Plotius Gallus; enfin, dans l'empressement que met Cicéron à gagner Brutus, nous verrions volontiers une preuve que celui-ci, quoiqu'il fût l'élève des Rhodiens, ne suivait pas les exemples de Cicéron et ne se laissait point séduire. L'école Attique est donc une école indépendante et rivale de celle de Cicéron.

Sur quel point précis portait la discussion? Cicéron avait fait faire de grands progrès à l'art oratoire, tant par ses exemples que par ses doctrines, et les contemporains ont reconnu ses services. La partie la plus neuvé et la plus solide du *De oratore* consistait dans les conseils sur l'éducation et l'instruction de l'orateur, sur les connaissances qu'il doit acquérir avant d'aborder le forum, sur les sources en un mot de l'invention oratoire. Il ne semble pas que ce point ait jamais été contesté. Les textes font défaut pour qu'on affirme rien avec assurance; mais nous voyons que Cicéron, souvent injuste envers les Attiques, ne relève jamais chez eux un défaut de culture d'esprit. Au contraire, il loue chez Calvus « multas et reconditas litteras[2]. » Brutus était très instruit, Cornificius au jugement de Cicéron « doctus[3]. »

1. Cf., pour Calvus, Weichert *Fragm. poet. rom.*, p. 106; pour Caelius, Quint. I. O. XII, 11,6.
2. *Ad fam.* XV, 21.
3. *Ad fam.* XII, 17.

On était donc d'accord sur ce qui constituait le fond de l'éloquence. Les divergences de vues avaient pour objet la question de la forme à donner au discours. Sur la composition, les Attiques professaient des idées opposées à celles de Cicéron. Tacite nous a conservé[1] quelques-unes des critiques que s'adressaient réciproquement Cicéron et les Attiques. Cicéron reprochait à ses adversaires la maigreur, la sécheresse, non seulement dans le développement, mais en quelque sorte, dans la matière même. Leurs discours lui semblaient étriqués, et pauvres d'idées non moins que de mots. Au contraire, les Attiques blâmaient chez lui un développement décousu, une allure traînante, la redondance et la diffusion. Retranchons de ces jugements ce que la malveillance et l'ardeur de la polémique y introduisaient d'exagération ; il reste une différence d'opinions sur le rôle des idées accessoires dans le développement oratoire. Les Attiques voulaient une composition serrée, une liaison étroite des idées. Les considérations accessoires étaient bannies ou restreintes ; toute redondance dans la pensée était condamnée comme oiseuse. Le discours prenait par suite une apparence de maigreur ; de là les reproches que Cicéron adresse aux Attiques de manquer de chair. Que devenait en effet la « copia sententiarum », à laquelle il tenait autant qu'à la « copia verborum » ? Mais faut-il s'étonner si les Attiques trouvaient ses discours

1. Tac. *Dial.*, 18.

décousus, parce que les idées principales y étaient comme noyées sous les idées secondaires ?

Ces théories sur la composition oratoire se liaient tout naturellement à des doctrines analogues sur la *compositio verborum.* La période avait été mise à la mode par la rhétorique asiatique, avec toute l'exubérance que comportait le genre d'Hortensius. Cicéron était revenu à des pratiques plus simples. Mais il faut reconnaître qu'il ne contestait nullement le principe. Il attachait toujours beaucoup d'importance à la forme périodique ; dans ses traités de rhétorique, il multiplie les conseils de détail sur la constitution des phrases, sur les clausules, sur le nombre et le rythme oratoires. Au contraire, il semble que les Attiques aient rejeté le principe même. Ils n'avaient nul souci de la plénitude de la phrase. Quelques-uns portaient à l'extrême ce dédain du rythme, et se complaisaient, comme Caelius, dans l'emploi d'une forme sans aucun ornement et d'une période sans art[1]. C'était à coup sûr chez eux le fruit d'une théorie très nette, car Cicéron, dans le portrait qu'il fait de l'orateur attique, l'affranchit de tout lien à l'endroit du nombre oratoire[2]. Il est vrai que ce genre attique lui semble être le degré inférieur de l'éloquence, et il combat les doctrines de ses adversaires qui voulaient étendre cette liberté aux formes supérieures de l'art oratoire[3]. Quelle justification les

1. Tac. *Dial.*, 21.
2. *Or.*, 23, 75 ; 26, 90.
3. *Or.*, 51, 170, 171 ; 50, 168 ; 68, 229.

Attiques donnaient-ils de ces idées théoriques ? Il semble, par le jugement de Tacite sur l'archaïsme de Caelius, qu'ils se couvraient de l'autorité des Anciens[1]. On peut supposer que cette recherche de la plénitude des périodes, où Cicéron plaçait un des mérites principaux de l'orateur, paraissait aux Attiques un souci venu de la rhétorique, un pur exercice d'école, indigne de la gravité romaine[2]. Quant à l'insinuation de Cicéron, que les Attiques voulaient ériger en règle d'art leur complète impuissance à construire des périodes oratoires[3], ce n'est qu'un argument de polémique : le talent et la réputation des hommes qu'il attaquait ainsi étaient au dessus de ce soupçon.

Mais les deux écoles se séparaient surtout sur la question du choix des mots et des expressions. Sous l'influence des rhéteurs grecs et de l'école asiatique, sous l'impulsion des exemples et des préceptes d'Hortensius, le style oratoire s'était gâté par l'emploi exagéré des figures, par la recherche d'expressions trop fleuries, par la redondance des mots, où l'on voyait la perfection même de la forme oratoire. Les Attiques bannissaient toute cette affectation. Calvus veillait sur son style avec un soin minutieux[4], pour ne laisser échapper aucune

1. *Or.*, 50. 168.

2. Ici l'école attique, quoiqu'elle ne fût pas dans la tradition de Caton, eût été en harmonie avec les idées de cet orateur plus que ne l'était peut-être Cicéron.

3. *Or.*, 68, 229.

4. *Brut.*, 82, 283.

expression contraire au goût. Le plus grand mérite de Calidius, presque le seul au dire de Cicéron[1], résidait dans cette clarté et cette limpidité de la langue puisée aux meilleures sources. Curion sortait d'une famille où l'élégance simple du langage était comme un patrimoine oratoire[2]. Le style de Brutus était aussi très simple, et ses discours, même dans les circonstances les plus graves, restaient toujours froids dans l'expression[3]. Caelius poussait même si loin dans cette voie qu'il semblait archaïque[4].

Cette simplicité de style voulue et parfois exagérée ne procédait pas seulement d'un goût naturel, mais aussi de convictions littéraires. Pour défendre ces doctrines et ces pratiques, les Attiques se référaient aux modèles grecs; la plupart invoquaient l'autorité de Lysias; quelques-uns prenaient Xénophon pour modèle; d'autres enfin (peut-être Caelius) remontaient jusqu'à Thucycide[5]. Cicéron les suivit sur ce terrain; il leur contesta le nom d'Attiques, observant que certains des Attiques grecs avaient usé de ces figures de rhétorique qu'ils voulaient bannir[6]; que Lysias n'était pas l'orateur parfait[7], ni le modèle unique pour l'orateur politique et même judiciaire. Surtout, il objectait à ses adver-

1. *Brut.*, 80, 276.
2. *Brut.*, 81, 280 sqq.
3. *Ad Att.*, XV, 1.
4. Tac. *Dial.*, 21; Cic. *Brut.*, 89, 273
5. *Brut.*, 82, 285, sqq.
6. *Ibid.*
7. *Ibid.*

saires leurs échecs au forum. Parlant de Calvus, il dit que la foule ne savourait pas les élégances de son style, et n'en sentait pas le prix, *devorabat*[1]; et, d'une manière générale, il leur reprochait de ne remporter aucun succès oratoire[2].

C'est cependant la doctrine essentielle de l'atticisme, par où cette école prétendait se rapprocher le plus de la primitive éloquence romaine, qui dédaignait les artifices de style. C'est aussi sur cette théorie que la lutte s'engagea la plus vive. Cicéron avait gardé de son passage dans la rhétorique grecque le souci de la recherche dans les mots, le besoin de l'expression pleine jusqu'à la redondance. C'est pourquoi les Attiques lui reprochaient trop d'enflure, et l'accusaient de manquer de précision[3]. A dire vrai, c'était le côté vulnérable de l'éloquence cicéronienne. De toutes les attaques de Calvus contre Cicéron, celle-là surtout semble avoir porté juste, car les écrivains postérieurs l'ont reprise à leur compte, et Tacite l'a développée dans le Dialogue des orateurs.

Quant à l'action oratoire des Attiques, nous pouvons contredire le jugement de Cicéron, quand il prétend qu'elle était, et qu'elle devait être modérée[4]. Calidius[5] et Brutus, sans doute, restaient froids et calmes, parce que leur nature les y portait; mais

1. *Brut.,* 82, 283; cf. Tém. pros., I.
2. *Brut.,* 84, 289-291.
3. Tac., *Dial.*, 18.
4. *Or.*, 24.
5. *Brut.*, 80, 276, sqq.

Caelius était violent et sarcastique[1], et Calvus avait aussi une action très vive[2]. Les fragments que nous avons conservés de lui, les anecdotes qu'on rapporte sur son compte, nous montrent un orateur véhément, remportant de grands succès malgré son physique ingrat. Tous les auteurs anciens, sauf Cicéron, nous laissent sur les Attiques le témoignage unanime de leur chaleur et de l'énergie de leur action[3].

1. Tac., *Dial.*, 21; Cic., *Brutus*, 79, 273.
2. Voy. Témoign. pros., V.
3. Pour l'exposé de cette polémique littéraire, cf. la thèse de M. Lantoine : *De Cicerone contra oratores atticos disputante*, Paris, 1874, qui semble accorder aux Attiques que leurs idées littéraires étaient justes, tout en leur reprochant de s'être attaqués à Cicéron.

VI. — Conclusion.

Quelle idée d'ensemble peut-on se faire de la doctrine et des discours des Attiques? C'était, semble-t-il, une éloquence qui, des progrès accomplis depuis l'époque ancienne, avait accepté surtout le souci des études solides et générales; mais qui, pour la forme, revenait aux anciens modèles. Elle recherchait une composition serrée, ne donnant pour ainsi dire que le squelette du discours. Elle visait au style nu, sans figures, volontiers archaïque, rapproché de l'usage quotidien, à la phrase simple, indifférente au nombre oratoire, fuyant le développement de mots. Elle tendait à se donner une allure nerveuse, un ton souvent mordant, renforcé par une action très vive. Toutes ces théories s'exagéraient, comme il arrive, dans les discussions; quelques orateurs les poussaient aussi trop loin dans la pratique; mais elles laissent deviner une éloquence moins redondante que celle de Cicéron, et, puisqu'elle était sobre et grave, bien conforme à la tradition romaine, et certainement appréciée à l'époque où elle parut.

Cicéron a nié le succès des Attiques; mais les modernes l'ont trop facilement cru sur parole, et ils ont négligé d'étudier de près sa polémique avec cette école. Comme les documents sont rares, on

s'est parfois imaginé que ce n'était là qu'une querelle vaine. Un critique récent[1] va jusqu'à dire que les Attiques n'ont été à Rome « qu'une coterie... qui exagérait fortement son importance et le rôle de ses membres ». Nous voudrions avoir montré qu'il y avait chez eux mieux qu'une « coterie ». A y voir de plus près, on sent très bien que la suprématie littéraire de Cicéron lui a paru à lui-même ébranlée, et il semble qu'elle l'ait été au moins quelque peu, ce qui serait inconcevable si les Attiques n'avaient pas obtenu quelque faveur du public. En outre, que fait-on du témoignage si net de Sénèque le rhéteur, du jugement indiscutable de Quintilien, tous deux des partisans de Cicéron? Pourquoi ne pas tenir compte de l'impression générale que nous laisse, sur la place de Cicéron dans son siècle, le récit du Dialogue des orateurs? Les Attiques ont joui d'une renommée incontestable.

Cette école était-elle vraiment romaine? Cicéron, probablement à dessein, a égaré la discussion, et donne à croire que les Attiques constituaient une école hellénique. Mais on ne doit pas, ici plus qu'ailleurs, se laisser tromper par les étiquettes. A cette époque, Rome était sous l'influence des rhéteurs grecs : de là vient que les noms des écoles littéraires sont grecs. L'école asiatique d'Hortensius avait été corrigée par l'école rhodienne de Cicéron ; une réaction nouvelle, œuvre d'esprits plus sévères,

1. Rohde, *Die asianische Rhetorik und die zweite Sophistik*, Rhein. Museum III, 41, p. 176.

prit le nom de l'école adverse, les Attiques. Or il faut voir les doctrines et les faits en eux-mêmes : les Attiques n'ont pas été isolés à Rome. Il est aisé de leur trouver des prédécesseurs, et même des continuateurs. Nous avons rapproché de leur éloquence celle de Scipion Émilien; on pourrait aussi chercher dans les Gracques les précurseurs de l'Atticisme. Ce qui fait obstacle dans cette voie, c'est que nous sommes mal renseignés sur l'histoire de l'éloquence avant Cicéron; il prétend être le seul continuateur de l'unique tradition vraiment romaine, et ce jugement serait à réviser.

Si nous connaissions mieux les orateurs qui l'ont précédé, nous pourrions, sans doute, discerner nettement à Rome deux et même trois courants oratoires distincts, que l'insuffisance des renseignements ne nous permet que d'entrevoir. Caton représente l'éloquence plébéienne, rude, sans art, très passionnée, fort disposée aux grands mots et aux tirades à effet. A cette école s'oppose la tradition aristocratique, qui, avec Scipion Émilien et les Gracques, commence à subir l'influence hellénique, mais qui devait cependant être demeurée bien romaine, puisque Cicéron lui rend ce témoignage dans le *Brutus*[1]. C'était un genre plus sobre, plus froid, se sentant de la réserve et du dédain de ces grands seigneurs, qui auraient rougi de se laisser aller aux manifestations extérieures du sentiment qui les occupait. Le soin que prenait C. Gracchus de réprimer

1. *Brut.* 21, 83; 27, 103; 33, 125.

par des moyens matériels, tout élan de passion involontaire, est très significatif sous le rapport de ses goûts et de ses idées littéraires. Enfin l'influence grandissante de l'hellénisme avait donné naissance à une autre tradition, également aristocratique, plus imprégnée de la rhétorique grecque et en particulier asiatique; elle est représentée à Rome par le groupe littéraire dont Q. Catulus a été le centre, et qui a beaucoup agi sur la génération d'Hortensius et de Cicéron[1]. Cette tradition triple s'est continuée au cours de l'âge suivant. Hortensius dérive directement de l'école de Q. Catulus, son beau-père; Cicéron, par affinité de goût et d'origine, est allé plutôt à la tradition de Caton, qu'il s'efforça de remettre en honneur, et dont il suivit les exemples, en les accommodant, il est vrai, aux progrès de la rhétorique, interprétée par lui d'une manière très large et très vivante. Quant aux Attiques, nous croyons qu'ils ont fait revivre l'éloquence des Gracques et des Scipions. Eux aussi, leurs origines aristocratiques, leurs traditions de famille, leur éducation, leurs goûts les orientaient tout naturellement dans ce sens.

Ces considérations vont nous permettre de nous prononcer sur la question théorique soulevée par leur débat avec Cicéron. De ces trois traditions, quelle était la plus nationale? Celle de Catulus semble avoir été plus grecque que romaine; elle

1. Büttner, *Porcius Licinus und der litterarische Kreis des Q. Lutatius Catulus*, Leipzig, Teubner, 1893.

coïncide avec l'invasion des rhéteurs et des philosophes, et on ne lui voit point de précurseurs. Mais les deux autres représentent deux courants distincts, aussi anciens, et aussi profondément romains l'un que l'autre. On peut préférer l'éloquence de Caton : on ne saurait nier cependant que celle des Gracques fût romaine. Les documents sont si rares sur ces époques antérieures à la période classique que les questions d'origine en deviennent obscures, et qu'on ne peut même pas dire s'il existait avant Scipion Émilien une scission entre l'éloquence plébéienne et l'éloquence aristocratique : cela est seulement très probable. Mais il suffit d'avoir fixé ces jalons pour avoir le droit d'affirmer que les Attiques, aussi bien que Cicéron, représentaient une tradition à Rome : ils se rattachaient à l'école aristocratique, en opposition à Cicéron, continuateur de Caton et des orateurs plébéiens.

Nous avons vu que la querelle n'était pas vidée à la mort de Cicéron. L'école attique avait rapidement décliné, par un fâcheux concours de circonstances qui la priva de tous ses chefs. Elle laissa cependant des traces; mais, chose curieuse, ce fut plutôt dans la littérature que dans l'éloquence. Asinius Pollion lui demeura toujours fidèle; et, d'autre part, les principes littéraires de cette école se trouvèrent appliqués, non plus à l'éloquence, il est vrai, mais à l'histoire, par Salluste, qu'on peut considérer à bien des égards comme un adepte de l'Atticisme. Cette renaissance ne dura pas. Pollion n'eut pas de disciples; l'école mourut avec lui. Ce

ne fut pas d'ailleurs l'enseignement de Cicéron qui profita de sa défaite ; la tradition cicéronienne subit aussi une éclipse durable, au lendemain de la mort du grand orateur : ce sont les rhéteurs grecs qui triomphent. Le débat sur l'Atticisme se trouve ainsi résolu par la ruine des deux écoles rivales. Si plus tard des divisions et des luttes analogues se produisent entre Sénèque le philosophe et Quintilien, ou même antérieurement entre les rhéteurs de la fin du règne d'Auguste et Sénèque le rhéteur, on ne peut plus dire qu'il soit question de l'école Attique : elle avait disparu avec l'éloquence classique elle-même.

INDEX

DES MOTS CONTENUS DANS LES FRAGMENTS

(Abréviations : v. = fragm. en vers ; or = fragm. oratoires ; d = fragm. divers).

A (interj.), v. 9.
ad (= at), or. 3.
accuso, or. 5.
alvo, v. 14.
amaris, v. 9.
ambitu, or. 3.
ambitum, or. 4.
ambitus (gén.), or. 1 (2 fois).
ante, v. 5.
audacissimum, or. 5.

bene, or. 3, d. 6.
Bistonis, v. 12.
Bithynia, v. 18.

Caesaris, v. 18.
calcis, v. 1.
candido, v. 4.
caput (nom.), v. 3.
— (accus.), v. 17.
cara, v. 6.
Catonem, or. 2.
celeri, v. 12.
certo, or. 3.
cibum, d. 4.
cinis, v. 15, 16.
civitatis, or. 5.
collos, d. 3.
condidit, v. 6.
conivere, v. 11.
consultum, d. 2 (2 fois).
conubiis, v. 6.
corpora, v. 6.
credas, v. 17.
credite, or. 7.
cui, v. 20.
cum (conj.), v. 11, 15.
Curius, v. 1.
cursus (acc. plur.), v. 13.

de, or. 3, 5.
declamare, d. 6.
declamatio, d. 6.
dedit, v. 20.

delita, d. 1.
deos, or. 3.
deum (gén. plur.), v. 8.
dic, or. 2.
dicere, d. 6.
digito, v. 17.
digna (impér.), v. 7.
digniorem, or. 2.
dira, v. 10.
divitem, or. 5.
docuit, v. 6.
durum, v. 2.

ego, or. 3.
epistula, d. 1.
ergo, or. 1.
est, or. 7.
et, v. 1, 2, 6 (3 fois), 18, 19, 20; or. 2, 4.
etiam, v. 16.

factione, or. 5.
factum, or. 4.
fecisse, or. 3.
ferre, d. 4.
fieres, or. 2.
forsitan, v. 16.
frigida, v. 12.
frontem, or. 2.
fuero, v. 15.
fugit, v. 2.
fulva, v. 15.

gaudeat, v. 16.
gravido, v. 14.
gravis, v. 11.

habeo, or. 3.
habuit, v. 18.
herbis, v. 9.
Hesperium, v. 5.
hoc, v. 16; or. 4.
hominem, or. 5.
hunc, v. 7, 17.

immortales, or. 3.
in, v. 14; d. 1.
infelix, v. 9.
ingenti, v. 11.
ipsa, v. 16.
ita, or. 3.

jam, v. 12, 15; d. 6.
Jovem, or. 3.
jubar, v. 5.
judicarent, or. 3.
judices, or. 3.
judicia, or. 1.
jugavit, v. 6.

laboriosum, v. 2.
laurea, v. 20.
leges, v. 6.
legis, or. 1 (2 fois).
legum, or. 1.
lingua, v. 19.

magis, or. 1 (4 fois).
Magnus (*Pompée*), v. 17.
magnas, v. 6.
majestatis, or. 1 (2 fois).
maledicum, or. 5.
maximus, d. 2.
mea, v. 10.
mediocriter, d. 6.
meminit, v. 13.
memorabile, v. 20.
mens, v. 10.
metuunt, v. 17.
mihi, or. 3, 7.
misereri, or. 7.
munere, v. 7.

ne, d. 5.
neque, or. 1 (3 fois).
nomen, v. 20.
non, or. 1, 7; d. 4, 6.
nostrae, or. 5.
Nympha, v. 4.

omnes, v. 17; or. 4 (2 fois).
omnia, v. 10.
omnium, or. 1.
optimus, d. 2.
ora, v. 12.

partus, v. 14.
parvuli, or. 3.
pasceris, v. 9.
pecuniarum, or. 1.
pedes, v. 19.
pedicator, v. 18.
pereruditus, v. 1.
perfrica, or. 2.
perierunt, or. 1.
perpetuos, v. 13.
Plautiae, or. 1 (2 fois).
pollentem, v. 8.
portabat, v. 14.
potest, d. 4.
praedicens, v. 10.
praedulcem, d. 4.
praetor, or. 2.
prima, d. 1.
pro, or. 3.
probare, or. 6.
pueri, or. 3.
pupula, v. 11.
putidum, v. 3.

quam (conj.), or. 1 (4 fois), 2.
quatiens, v. 5.
que, v. 8; or. 3.
quem, v. 17.
qui, or. 2.
quicquid, v. 18.
quid, v. 17.
quod (pron.), v. 4.
quoque, v. 13.
quorum, d. 4.

repetundarum, or. 1.
requiescere, v. 13.
rus, v. 2.

sanctas, v. 6,
Sardi, v. 3.
scalpit, v. 17.
scire, or. 4.
scitis, or. 4.
sciunt, or. 4.
se, d. 6.
secet, v. 4.
senati, d. 2.
senatus (gén.), d. 2.
si, or. 3.
sibi, v. 10, 17.
sol, v. 13.
somno, v. 11.
sordidum, or. 5.
stomachus, d. 4.
superatur, v. 12.

tanto, v. 7.
te, or. 2.
temptantur, v. 19.
Tigelli, v. 3.
triclinarius, d. 5.
turpe, or. 7.

ungui, v. 4.
uno, v. 17.
unquam, v. 18.

urbes, v. 6.
ut, or. 3.

vaga, v. 4.
vates, v. 20.
vecors, v. 10.
vehementissime, or. 6.
velim, or. 3.
velle, v. 17.
Venerem, v. 8.
venit (vaenit), v. 3.
via, d. 1.
videtur, d. 1.
vino, v. 19.
virga, v. 20.
virgo, v. 9.
virum, v. 17.
vos, or. 4.

TABLE

	Pages.
AVANT-PROPOS	I
ÉDITION DES FRAGMENTS	1
VERS	1
PROSE	16
I. Fragments oratoires	16
II. Fragments divers	23
TÉMOIGNAGES	27
I. Poètes	27
II. Prosateurs	29
ÉTUDE BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE	41
POLÉMIQUE DE L'ÉCOLE ATTIQUE AVEC CICÉRON	68
I. Les Sources	68
II. Naissance de l'École Attique	72
III. Composition	79
IV. Histoire	83
V. Les doctrines	89
VI. Conclusion	97
Index des mots contenus dans les Fragments	103

Imp. FR. SIMON, succr de A. LE ROY, Rennes (1380-96).

C. LICINI CALVI RELIQUIAE

CALVUS

ÉDITION COMPLÈTE DES FRAGMENTS ET DES TÉMOIGNAGES

ÉTUDE BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE

par F. PLESSIS

MAÎTRE DE CONFÉRENCES A L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

AVEC UN ESSAI SUR LA POLÉMIQUE DE CICÉRON ET DES ATTIQUES

par J. POIROT

ÉLÈVE DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

PARIS

LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK

11, rue de Lille, 11

1896

